

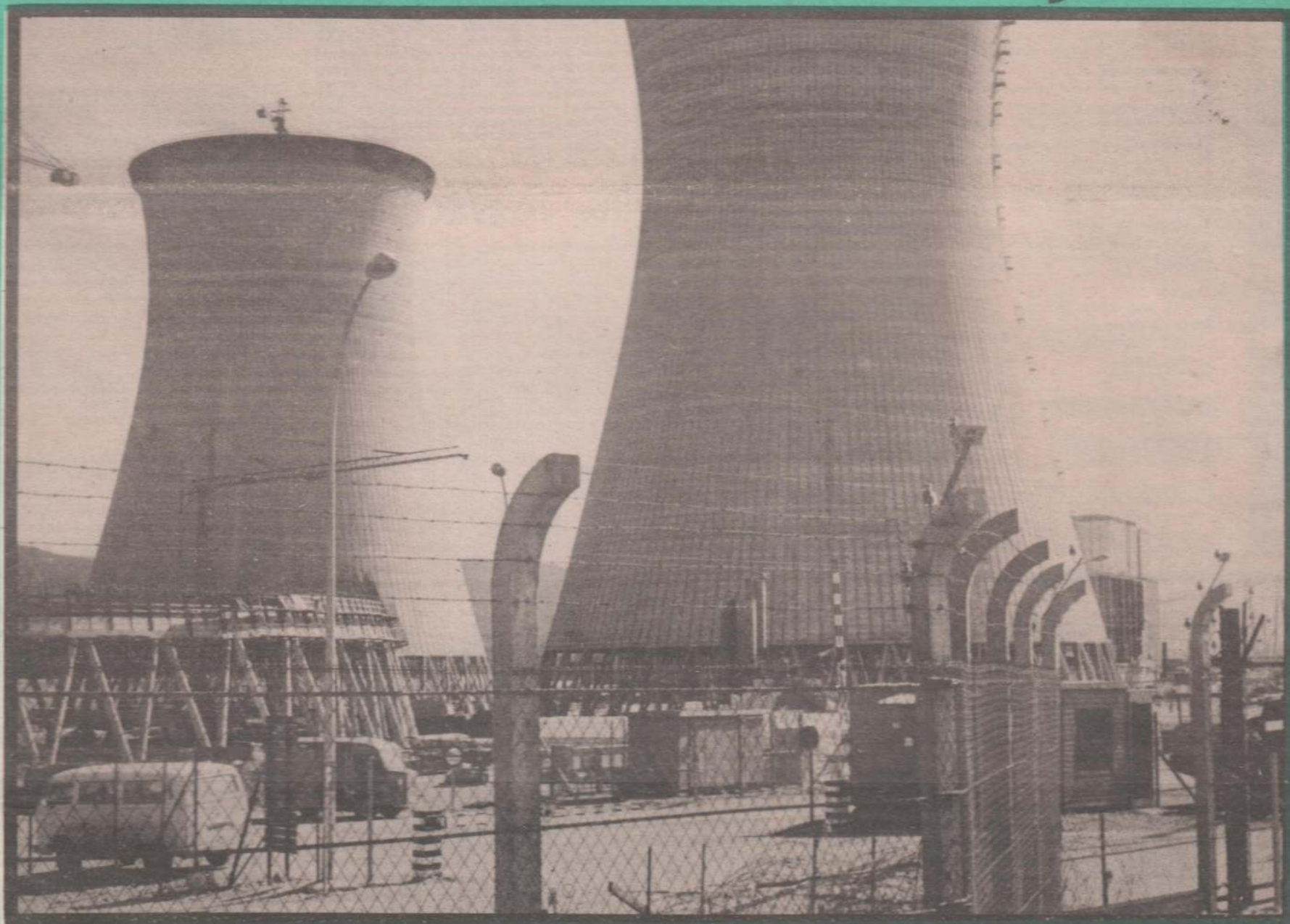
La Gueule ouverte



Combat Non-violent

Hebdomadaire d'Ecologie Politique et de Désobéissance Civile

NOUS VOTONS,



ELLES GOUVERNENT

Une multinationale d'aliments artificiels pour bétail, la Wessafic, a réussi, en quelques années, à ruiner de nombreuses familles paysannes (une centaine recensée en France).

Le procédé est simple : l'éleveur se lie par contrat à la société. Cette dernière lui fournit les jeunes veaux, l'aliment, l'«environnement vétérinaire». L'éleveur en échange, fournit les locaux, le travail d'engraissement et le matériel de fonctionnement.

Le veau gras vendu, la société récupère l'investissement de départ et le paysan se paie avec la différence. Si elle existe !

Ce type d'élevage intégré, outre qu'il prolétarise le paysan, permet de véritables miracles financiers pour les sociétés de ce type.

Imaginons qu'elles fournissent un mauvais aliment, que les veaux ne profitent pas. Imaginons qu'elles «aident» l'éleveur par des prêts bancaires. Imaginons que les dettes montent et que les veaux ne rapportent rien au paysan. Imaginons que l'endettement devienne si important que, seule, la totalité des biens de l'éleveur permette de régler la dette. Imaginons que la société exige alors le paiement... et nous avons une famille dépossédée, contrainte de quitter la terre devant une multinationale, elle, enrichie d'une exploitation. Mais

n'imaginons pas trop car ce scénario est réel.

A la limite nous aurions là un scandale somme toute banal. Mais cette «arnaque» financière se double d'un viol de la santé du consommateur et de l'éleveur.

Grâce à la Wessafic, quelques 3 millions de consommateurs (au bas mot) ont mangé de la viande impropre à la consommation. Cette société se paie le luxe de mettre sur l'étal de boucherie des veaux chargés du très toxique organo-chloré : le lindane. Dans ses conseils vétérinaires, la Wessafic imposait l'usage d'un antiparasitaire, l'Émulpan, contenant 13 % de Lindane. Ce produit réglementé par la législation française impose un délai de 3 ans, après administration du médicament aux veaux, pour la mise en vente et la consommation. (arrêté du 6 août 71) de l'animal. Or les veaux «Wessafic» traités au lindane étaient abattus et mis en circulation au bout des 100 ou 120 jours que durait leur engraissement !

Double délit : la mise à sac des éleveurs, l'empoisonnement des consommateurs. Bien évidemment, toutes les assignations en justice se terminent par des non lieux. Comme si le pouvoir était du côté des grosses fortunes, ... sacrée surprise...

LE VEAU D'OR

Un jour de l'année 1967 Gilles Metral, son épouse et son frère décident de reprendre la petite exploitation familiale. Sur très peu de terres (6 ha en zone de montagne) près d'Annecy, il ne peut être question que d'une production «hors sol». Metral, exerçant de boucherie, se lance donc dans le «veau de batterie».

Traditionnellement orientée vers le lait, la Haute-Savoie paysanne n'intégrera jamais totalement ces marginaux de la paysannerie.

à l'assaut de la famille Metral

Jusqu'en 1970, les Metral travaillent à façon, sans grande ambition ; ils engraisent 138 veaux. En règle générale, ce type de production exige une manipulation d'argent importante. Le rôle d'un contrat d'élevage intégré permet, en principe, aux paysans d'obtenir les fonds nécessaires à l'inévitable expansion. Des sociétés d'aliments artificiels (Sanders, Mamelor, Spécialait, Wessafic et Cie) financent la construction d'un bâtiment ou cautionnent des prêts bancaires. Elles fournissent les veaux, les poudres de lait, une assistance technique, des produits vétérinaires, et «en échange» le paysan fournit main d'œuvre, infra-structure (locaux, terres) et servitude (eau, électricité). Les veaux mis en pension chez l'agriculteur restent une centaine de jours, le temps de devenir gras. Ils sont ensuite vendus, le prix de vente rembourse la société prêteuse, en lui laissant une large plus-value ; le paysan obtient la différence. Plus les veaux restent de temps à l'engraissement, moins le paysan a de chances de faire du bénéfice et plus la société s'enrichit...

Il s'agit ni plus ni moins d'une prolétarisation du travail de l'éleveur. Celui-ci devient un exécutant, limité au nourrissage, à l'entretien, totalement à la merci de la société qui le finance.

En 1970, les Metral étendent leur possibilité d'élevage. Ils construisent une seconde étable et peuvent ainsi accueillir 340 veaux de plus.

Nous comprendrons l'importance des sommes mises en jeu par le nombre des veaux traités. En une année, 1500 veaux peuvent passer entre les mains d'un éleveur. Si ce dernier perd 300 F par veau (et c'est vite fait !) il arrive alors à un manque à gagner de 45 millions d'anciens francs. Les Metral s'engagent avec la Wessafic, une société de lait en poudre. Cette multinationale, filiale

DES HOMMES
ELEGANTS



SONT IMPLIQUES
DANS UNE AFFAIRE
DE MAUVAIS GOUT

de deux trusts (la Wessanen hollandaise, et la Compagnie franco-indochinoise du groupe Suez) se vante d'être l'inventeur du nourrissage artificiel.

Son lait en poudre, fabriqué à Nantes, porte les noms de Nukamel «V», Nukafin, Nukalourd, etc... Cette société semble florissante puisqu'elle voit son chiffre d'affaires passer de 2 milliards de francs à 13 milliards en une dizaine d'années.

Légalement, le contrat qu'elle signe avec les Metral n'est pas un contrat d'élevage intégré. Dans les faits, il s'agit bien d'un véritable contrat de ce type.

la viande est grise, rougeâtre ou noire

En 1972, les Metral commencent à se poser des questions. Leurs veaux grossissent mal, il faut 120 jours au lieu des 100 jours prévus pour arriver à des poids peu satisfaisants. De plus, la viande est de qualité médiocre, grise, rougeâtre, ou franchement noire. Les acheteurs font des prix assez bas. Les Metral doivent recourir à des soins médicaux de plus en plus importants. Les veaux ont des diarrhées, sont parasités et nerveux. La Wessafic délègue «ses» techniciens. Ces derniers changent les plans d'alimentation, mettent en doute le travail des Metral et la salubrité des bâtiments. Rien n'y fait. En 73, les veaux sont toujours maigres et invendables.

Le Crédit Agricole de Haute Savoie fait alors des difficultés pour prêter à court terme aux Metral... Sur conseil de la Wessafic, ces derniers ouvrent un nouveau compte au CA du Sud Est d'Annemasse. La Wessafic leur fait ouvrir pas moins de 11 comptes bancaires.

Très curieusement, le C.A., qui met en place une gestion-ordinateur ne pourra fournir de relevés de compte aux Metral pendant près de 6 mois. Le directeur de la banque garantit aux éleveurs que ce défaut de gestion, imputable à la Banque, ne rejaillira en rien sur les problèmes financiers des Metral.

Ces derniers effectuent les demandes de prêts, reçoivent l'aval «sur parole» de la banque et, au premier relevé de compte, ils s'aperçoivent qu'ils doivent 4 millions d'anciens francs d'agios... En effet, aucun des prêts demandés n'avait été accepté...

En juillet 73, la Wessafic propose aux Metral de repartir à zéro (humour !) en leur accordant 25 millions d'emprunt. Simple-

ment la Wessafic exige une expertise des biens de la famille Metral. L'expert désigné par la société propose une valeur hypothéquable de 86 millions d'AF. Dans ce nouveau contrat la Wessafic se charge de l'achat des veaux et de leur vente, avec la présence de la famille Metral. On leur fait d'ailleurs changer la provenance des veaux. Au lieu de «croisés charolais» les Metral doivent engraisser du veau de pays. Un technicien de la Wessafic passe même huit jours dans un deux étoiles de la région afin de conseiller les éleveurs. De 73 à 74, l'élevage continue de périr ; les Metral ne voient plus personne et leurs veaux se vendent de plus en plus difficilement. Ils sont contraints de vendre les veaux à des chevillards ardéchois, à des cours bien sûr inférieurs aux cours pratiqués. Les Metral continuaient d'acheter des veaux, espérant toujours. En janvier 74, ils s'aperçoivent que la Wessafic arrête de payer les jeunes veaux depuis la fin novembre 1973. La Wessafic arrive alors avec une reconnaissance de dettes de 81 millions d'af (quel hasard !) et propose aux Metral cet ultimatum : une dernier essai avec cinq bandes de veaux; en cas de déficit, saisie des biens de la famille; le tout assorti de l'ouverture d'un nouveau compte à Nantes où se trouve la direction de la Wessafic.

le temps du combat

Les Metral acceptent cet ultimatum. Comment faire autrement ? Seulement, ils décident de s'informer. Dans l'Isère, des éleveurs en contrat avec la Wessafic viennent de constituer un comité de défense. Ils ont aussi de graves problèmes d'élevage. Cette situation éveille des soupçons chez les Metral. La Wessafic ne leur avait-elle pas affirmé qu'ils étaient les seuls dans ce cas ? Les Metral envoient donc un échantillon de lait (anonyme) au Laboratoire des agriculteurs de France. Le résultat ne se fait pas attendre. Dans une lettre du 24 avril 74 ce laboratoire écrit : «Les résultats obtenus sur les numéros 2 & 4 (échantillonnage) correspondent à des teneurs aberrantes pour des aliments d'allaitement.» De plus une note précise : les 4 échantillons révèlent tous une forte proportion de lactosérum (cette matière première, souvent de qualité inégale doit être indiquée sur l'étiquette). Ce n'était pas le cas du Nukamel... La note précise aussi que les taux de nitrate sont extrêmement élevés et ceux de cuivre aberrants pour un aliment de veau... Les Metral ont dans le même temps une visite de la Wessafic qui leur demande de signer un papier comme quoi ils ne rejoindront pas le comité de défense de l'Isère. La Wessafic leur affirme qu'il s'agit «d'éleveurs tuyaux de poêle». Les Metral, forts des analyses, intendent un procès à la Wessafic. Une expertise est évidemment demandée par la justice. Le tribunal pour ce faire nomme un certain Jousselein, de Paris.

l'expert intègre

Le jour de la visite du dénommé Jousselein, M. et Mme Metral ont la surprise de voir arriver l'expert dans le même véhicule que le chef des ventes, le vétérinaire et le représentant de la Wessafic. Le procès a lieu et en première instance à Annecy comme en cour d'appel à Chambéry, le tribunal déclarera que le lait Nukamel est de bonne qualité. Pour cela le tribunal aura suivi les conclusions de l'expert Jousselein qui, aux laboratoires de Bordeaux a obtenu des analyses de lait favorables à la Wessafic. Conclusion incroyable qui fait dicter aux magistrats ces attendus : «les résultats techniques enregistrés nous permettent tout de même d'affirmer qu'il n'y a aucun trouble pathologique général, et que les croissances des animaux sont bonnes». Nous savons que cette année là les veaux des Metral étaient engraisés jusqu'à 50 jours de plus que les délais prévus. Un autre procès intenté pour la présence du lactosérum non-indiqué dans la composition se verra «affaire classée». On voit très bien se mettre en place une collusion (volontaire ou non !) justice-patrons contre cette famille. En rupture avec la Wessafic, les Metral vont alors travailler avec des éleveurs privés : les frères Dupanloup. Changeant d'aliment, ils s'aperçoivent que tout va pour le mieux, les veaux procurés par les Dupanloup ont une croissance normale, et une bonne viande.

un vol étrange

Simplement, la dette des Metral ne s'est pas

WESSAFIC GRAND TRAFIC !

**MAUVAISE FARINE :
LES VEUX CREVENT
UTILISATION DE L'INDANE :
ELEVEURS INTOXIQUES
VIANDE TOXIQUE
800 MILLIONS EN JEU**

LES ÉLEVEURS S'ORGANISENT TU VAS PAYER TES ESCROQUERIES!...

EMULPAN
INSECTICIDE CONCENTRÉ
ÉMULSIONNABLE
ANTIPARASITAIRE EXTERNE POUR PETITS ANIMAUX
DESINFESTATION DES LOCAUX
Fl. de 100 ml

FORMAT RÉEL

Après administration de ce médicament, la mise en vente et la cession en vue de la consommation humaine de la chair ou des produits des animaux traités par ce produit sont interdites pendant une période de trois ans au moins en raison de la persistance de résidus dans l'organisme animal.

volatilisée et la Wessafic fait saisir le prix de vente des veaux de Dupanloup. 40 millions sont ainsi immobilisés. Il y a mieux encore et là, il faut avouer que ça devient kafkaïen. En effet dans l'autre étable des Metral où engraisent plus de 200 veaux à Dupanloup (frère du premier cité) un vol est commis. 177 veaux disparaissent en pleine nuit dans une étable située à 2 kilomètres de la maison Metral. Ces derniers portent plainte, mais très vite la gendarmerie, impuissante à démêler la question, classe l'affaire... le dénommé Dupanloup n'ayant pas même porté plainte. Toutes les hypothèses sont permises...

Peu de temps après (nous sommes à la mi 1977) les Metral n'auront plus de veaux. Leurs procès perdus, ce vol obscur, le peu de mobilisation des organisations agricoles traditionnelles, les Metral se voient boycottés par toutes les entreprises d'aliments. Les étables se vident et le 12 octobre 77 un commandement de saisie est pris à leur égard. Ils ont trois mois de délai avant intervention de l'huissier. Une manifestation à Nantes, avec l'aide des paysans travailleurs, au siège de la Wessafic, permettra de peser sur le rapport de forces. Ainsi, le PDG Van den Burg acceptera de revoir tous les dossiers des contestataires, sauf celui de la famille Metral !

Le 12 janvier 78, la saisie n'est pas faite... proximité des législatives ? Ennui de voir

produits qu'ils manipulent, ils refuseront de vendre leurs veaux. La Wessafic prendra allègrement la responsabilité de ces ventes.

parfois Denise Metral ne peut plus écrire

Il faut dire que les Metral sont malades depuis fin 71... Ils passent dans les maisons de plusieurs médecins, mais aucun d'eux ne découvre l'origine de leurs tremblements, de leurs maux de tête, de leur essoufflement. Madame Metral parfois ne peut même plus écrire. Un jeune vétérinaire de Thorens, venu pour une urgence (en 74), découvre un flacon d'Emulpan. Il s'étonne, leur demande s'ils sont au courant de la toxicité du produit et bien sûr s'ils ne sont pas malades. Le déclin se fait chez les Metral. Des médecins, sachant leur usage du lindane, déclarent alors qu'il y a là intoxication. Les Metral sont alors soignés en conséquence (Mme Metral obtient même 4 mois d'arrêt de travail), et surtout on leur interdit l'utilisation du dangereux produit incriminé. Le docteur Chopinet, dans une correspondance avec le médecin de la famille, écrit même : «il me paraît sage de déconseiller à Mme Metral une grossesse pour le moment et si par hasard elle est enceinte de lui déconseiller formellement d'allaiter son enfant, car la concentration de lindane dans le lait serait importante.» Les Metral ont évidemment porté plainte (blessures involontaires) contre la Wessafic; c'est un non-lieu qui vient conclure l'affaire. Dans une lettre au procureur de la République, le Préfet de Haute Savoie, R. Hayem, écrivait : «en dehors de ce motif de plainte, il est certain que l'usage prolongé du lindane pour traiter les étables à veaux et les veaux eux-mêmes a constitué une infraction (répétée) aux textes réglementaires...»

épilogue

Je viens de passer plusieurs heures avec les époux Metral. Dehors, il neige. Je suis devant deux personnes désabusées, blessées. Tout à l'heure, en descendant à l'étable, en voyant les boxes étroits des veaux de batterie, je penserai que cette chappe de «haine» qui s'abat sur les Metral ressemble à ces prisons de bois où les veaux attendent la mort. Cette histoire exemplaire montre comment une société bâtie sur le fric ne peut que piéger les petits, les isolés. Van den Burg, PDG de la Wessafic, est coupable de ruiner les familles, d'empoisonner des «mangeurs de veaux». Nous le savons, quelles que soient les décisions de justice à son égard. «J'ai confiance en la justice de mon pays !» : c'est une phrase pour les nantis. En dénonçant la culpabilité (par tracts et affiches) de la Wessafic, 3 personnes (animateurs, ou militants des paysans travailleurs) passeront en procès à Laval le 22 février. Pour manifester contre cette absurde décision, un meeting aura lieu le 15 février à Annecy. On y verra, liés parce qu'il s'agit de la même oppression, les ouvriers licenciés de chez Stuzzy, la famille Metral, et des gens du Syndicat de la Magistature. Plusieurs organisations appellent à ce meeting, le PS et le PC n'ont pas répondu à l'invitation. Les écologistes par contre, sont partie prenante. Ces mêmes écologistes qui dénoncent, à raison, la production délirante des veaux de batterie. Seulement, et c'est là peut-être que l'écologie montre qu'elle est irrecupérable, il existe une solidarité humaine, il existe un droit à la différence (ou à l'erreur) qui fait que les Metral partis de leurs problèmes iront plus loin un jour... Bernard Lambert, paysan travailleur, ex-député, sait très bien qu'il produit de la merde, comme il le dit lui-même de ses poulets industriels ; ça ne l'a pas empêché de témoigner au procès d'antinucleaires du Pellerin. Les luttes contre le centralisme, contre la puissance de l'argent aboutissent inévitablement à ce point subversif : «et si, et si tout, mais vraiment tout, était à changer ?» Cette question qui naîtra forcément dans les têtes, au meeting d'Annecy, vérifiera que voter à gauche en mars, ça ne sera pas suffisant pour changer la vie...

Asselin

Adresses utiles :
Le C.L.E.I (Comité de Liaison des Éleveurs Intégrés) 36 rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris.

Vent d'Ouest (journal des paysans travailleurs) : même adresse.

Tir de barrage contre la naissance sans violence



La naissance sans violence subirait-elle un tir de barrage destiné à enrayer le mouvement de réappropriation de la naissance qui se fait jour depuis quelques mois (cf GO CNV 187 & 189) ? Les deux faits qui suivent le laisseraient à supposer.

Le jeudi 9 février à 20 H 30 à la Salle Pleyel (Paris) les laboratoires Nestlé-Guigoz organisent une rencontre privée qui a pour thème : « donner le jour » ; une table ronde animée par Pierre Desgraupes réunira les professeurs Minkowski (chef de service d'un centre de périnatalogie à Paris), Royer (chef d'un service de pédiatrie à Paris), Sureau (chef d'un service d'obstétrique à Paris), Galactéros (gynécologue-accoucheur à Lyon) et Soulé (psychanalyste à Paris).

Quand on connaît les attaques de Minkowski contre la naissance sans violence, quand on sait que plus de 1500 professionnels de la naissance (médecins sages-femmes etc...) ont été invités, on peut se dire que ce n'est pas un hasard si aucun des professionnels et a fortiori des non-professionnels qui s'occupent de la naissance sans violence n'ont été invités ni comme participants à la table ronde, ni comme auditeurs.

Pour riposter à cette manœuvre, un contre-débat aura lieu le même jour à 21 H, 9 rue de Berri Paris 8^e, organisé par le GRENE (groupe de recherche et d'étude du nouveau né, qui réunit professionnels concernés par la naissance sans violence, comme le Dr Odent qui dirige le service de maternité de Pithiviers, le psychanalyste Bernard This) et le GRAIN (groupe de réflexion et d'information sur la naissance, constitué à Paris par des parents, en suite à la rencontre nationale sur la naissance sans violence). Des tracts seront distribués à l'entrée de la salle Pleyel, invitant les participants au débat organisé par Nestlé, à venir à ce contre-débat qui n'est organisé par aucun laboratoire et qui aura pour thème « La première rencontre de l'enfant et du sein maternel ». A cette deuxième rencontre placée sous le signe de l'humour (ce qui ne l'empêchera pas d'être sérieuse) ont déjà annoncé leur participation des groupes femmes, la Leach League International (ligue La Lèche, c.à.d pour l'allaitement), etc.

Tous ceux qui se sentent concernés sont invités à envahir la salle Pleyel pour y apporter leur témoignage sur la naissance sans violence ou à venir participer au contre-débat. Une mobilisation importante doit se faire pour répondre à une manœuvre qui semble n'être pas un fait isolé quand on voit le refus d'attribution de tout nouveau poste qui vient d'être fait à la maternité de l'hôpital de Pithiviers.

Outre la région de Pithiviers, c'est aussi la région orléanaise qui est concernée par une telle mesure : il fallait enrayer le mouvement qui pousse de plus en plus de parents d'Orléans à venir accoucher à Pithiviers.

La médecine c'est aussi de la politique

DEPUIS 5 ans avec la remise en question de l'Ordre des Médecins, à la suite de la lutte pour la liberté de l'avortement, depuis 3 ans avec Illich, Pradal et quelques autres, le pouvoir médical a subi de nombreuses attaques. Mais, malgré l'impossibilité d'étouffer complètement, désormais, toute information qui le remet en cause, les mythes qui fondent ce pouvoir gardent encore leur vigueur, comme l'expliquait Pradal (cf GO CNV n° 193).

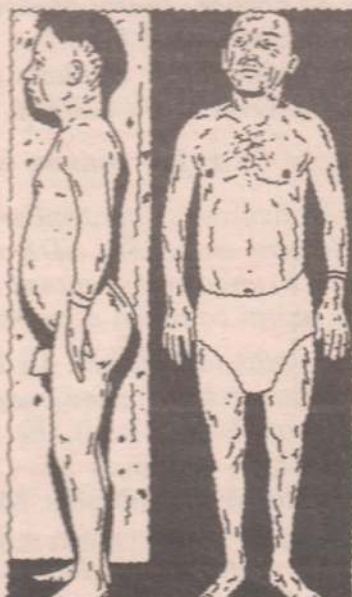
A droite, après avoir fait beaucoup de bruit sur la prétendue humanisation des hôpitaux, on fait quelques réformes électorales démagogiques : on lâche quelques aumônes pour les vieillards et les handicapés, on aménage la Sécurité Sociale pour quelques catégories qui en étaient exclues (curés, prostituées, voyantes, écrivains, marginaux de toutes sortes, etc). Même si ces mesures ont leur intérêt, on s'est gardé de toucher à l'essentiel et on crie haro sur une médecine nationalisée par la gauche, alors qu'il y a longtemps que la médecine n'a plus rien de libéral : elle est au service de la raison d'état, du prestige national et d'intérêts économiques. A gauche, on parle des unités sanitaires de base, mais c'est pour mieux faire passer la pilule : nationaliser l'industrie pharmaceutique sans remettre son rôle en cause n'a pas plus de sens que démocratiser les structures de la Sécurité Sociale sans la décentraliser ou remplacer le conseil de l'Ordre par une technocratie médicale. Sur le fond, les projets de la gauche servent les mêmes intérêts que les réformes de la droite : pas question de toucher au « pouvoir médical », et si l'on admet que les consommateurs de soins médicaux ont droit à quelques informations, qu'ils n'aillent surtout pas croire qu'ils peuvent se soigner eux-mêmes.

L'intoxication vaccinale

Dans son livre « L'intoxication vaccinale » (éd. du Seuil, cf GO-CNV n° 194), Delarue explique que nous sommes trop « conformés », trop soumis à l'autorité pour remettre en cause dans ses fondements « l'intoxication médicale ». Il y a là un enjeu politique dramatique sur lequel tout le monde ferme les yeux, à droite et à gauche, mais aussi souvent encore chez les écologistes : la médecine tue! Près de 400 000 morts chaque année en France, à cause des accidents médicamenteux, post-vaccinaux, de l'alcool et du tabac, du cancer et des maladies cardio-vasculaires ; nous avons vu avec Philippe Druillet à propos du cancer (cf GO-CNV n° 194) qu'aucune information sérieuse n'est faite sur les causes réelles des maladies de civilisation car c'est tout le mode de vie et la civilisation industrielle qui serait mis en cause, alors que nous disposons désormais d'un arsenal de recherches non admises officiellement malgré leur efficacité et qui permettraient de renouveler complètement notre conception de la médecine et ses techniques.

au pied du mur

A l'heure des législatives, il faut mettre les partis au pied du mur, et abattre les pouvoirs les plus dangereux de la caste médicale, ceux qui nous contraignent le plus, physiquement et mentalement : l'intoxication médicamenteuse est battue en brèche, mais l'intoxication radiologique ne l'est plus (malgré la percée tentée par



Denisa Brazolita

Fournier, dans les premiers numéros de la Gueule Ouverte, pour révéler ce que Pignero dénonçait depuis 20 ans), tandis que l'intoxication vaccinale est le tabou des tabous, et que l'Ordre des Médecins un moment ébranlé est toujours debout (le Conseil d'Etat vient d'affirmer la légalité de la cotisation à l'Ordre, et les deux premiers médecins à avoir refusé cette cotisation, il y a cinq ans, viennent d'être condamnés à la payer). Il faut donc qu'il soit définitivement aboli ainsi que les obligations vaccinales et radiologiques (obsolescentes comme les appelle l'Impatient) ; la naissance sans violence doit être admise dans les hôpitaux comme à domicile. Ces quatre mesures d'urgence doivent être suivies d'une campagne d'études et d'information sur le véritable rôle des médicaments et vaccins, sur les accidents « iatrogènes » et sur les possibilités des médecines douces. Ceci doit être le prélude à une réforme des conditions d'exercice de la médecine : la Sécurité Sociale doit être démocratisée dans ses structures et régionalisée, les médecins doivent avoir une formation psychosomatique correcte qui ne leur donne aucun privilège, l'exercice de différentes professions paramédicales utilisant les médecines douces doit être reconnu sur le même pied que celui de la médecine (et sans privilège non plus), et les patients doivent pouvoir participer à l'élaboration de la politique de santé jusqu'au pouvoir de s'organiser eux-mêmes, pour se former, se soigner et garder tout pouvoir sur leur propre corps.

Régis PLUCHET

DES BOUQUINS

Quatre parutions récentes font le point sur les médecines douces et nous offrent une bonne introduction théorique et pratique à l'écomédecine.

● **Pour une médecine populaire** (n° 21 de la revue Tripot, Editions d'Utopie, 64 260, Lys, prix : 10 francs). Tout un savoir populaire a été accaparé par les scientifiques. Aujourd'hui, il nous faut diffuser les techniques de médecine conviviale, et au-delà de la redistribution d'un savoir, aller vers l'autogestion de la santé. Ce numéro débute par un passionnant débat entre des médecins (dont un homéopathe), des patients, des étudiants en médecine qui se demandent si, au lieu de parler de médecine populaire, il ne vaudrait pas mieux parler de peuple-médecine. Un inventaire (non exhaustif) des techniques de médecine populaire donne une bonne introduction à une dizaine d'entre elles. Une bibliographie critique et des adresses complètent l'ensemble.

● **Le catalogue des ressources** (volume III, Editions Parallèles, 47 rue St Honoré, 75 001, Paris, 50 francs, plus 15% de port). Le dernier tome du catalogue comprend deux très importants chapitres sur la santé et la sexualité : on y trouvera la bibliographie la plus complète à ce jour sur les techniques de médecine parallèle, les livres qui s'y rapportent et les écoles où l'on peut s'y former.

● **Médecines douces pour vos enfants** (Editions Stock II). Avec ce livre, vous pourrez passer à la pratique. Une courte introduction présente une dizaine de médecines douces, puis donne des conseils sur : comment faire un cataplasme, des compresses, des infusions et où trouver les produits nécessaires. Le reste du livre est un excellent dictionnaire des maladies infantiles. Il y avait beaucoup de choses pour les maladies des adultes, mais il était difficile jusqu'ici de trouver quelque chose de complet, pratique, judicieux tout en étant prudent sur les enfants : cette lacune est désormais comblée. En quatre cent cinquante pages, on apprendra à s'y

reconnaître pour chaque affection, à analyser les symptômes et à rechercher les causes, à pratiquer les traitements d'urgence en attendant le médecin, ou lorsqu'il n'y a pas d'urgence à pratiquer les traitements de fond à base de plantes, d'oligo-éléments, d'une homéopathie familiale, etc. Tout y est, depuis les ganglions, la constipation, jusqu'aux traitements avant et après une opération chirurgicale, ce qu'il faut penser des vaccins et des antibiotiques, l'alimentation, la médecine préventive, sans oublier la psychothérapie avec de bons conseils psychologiques aussi bien pour chaque affection que pour le développement de l'enfant en général. Un livre à posséder absolument, où l'on pourra même tirer de nombreux renseignements pour soigner les maladies des adultes.

● **L'Impatient** : le n° 2 (décembre 77, 5 F, à réclamer à votre marchand de journaux) porte (pour la première fois) à la connaissance du grand public les 350 médicaments contre-indiqués pour les femmes enceintes. On y trouvera aussi des articles sur l'affaire Solomides, le combat de Monique Couderc, le mythe de la rage, les centrales nucléaires, etc. Le n° 3 (janvier 78, 5 F) comprend un intéressant dossier sur les médecins à contre-courant : L'Impatient n'est pas contre les médecins, loin de là, mais contre la médecine de caste, la médecine du tric, qui transforme trop souvent les médecins en gens qui méprisent leurs patients et c'est ainsi que pour ne pas avoir écouté l'avis du père du petit Guillaume, qui, alors que celui-ci était hospitalisé, se demandait s'il entendait bien, Guillaume devint sourd. Mais L'Impatient veut montrer qu'il existe des médecins qui ont une autre relation au malade ; ce premier article est suivi de l'histoire d'un médecin pauvre, d'un article sur le centre de santé de Grenoble, sur un cabinet de groupe, sur médecine et écologie. Dans ce numéro, on trouvera aussi une présentation de la Ligue pour la liberté des vaccinations, le début d'une série sur les médecines douces, et le point sur la cancérométrie, seule méthode de dépistage efficace du cancer, mais aussi de la tuberculose, de la syphilis et des maladies cardio-vasculaires, aujourd'hui boycottées après avoir été officiellement pendant plus de 50 ans (voir l'article sur le cancer dans la GO/CNV n° 194).

SUPERPHÉNIX : NOUVEAUX PROBLÈMES

A la fin de 1976, les experts du C.E.A., d'E.D.F. et de NOVATOME étaient presque tous d'accord pour dire que les études du surgénérateur Super-Phénix étaient terminées et que la construction, décidée par M. Giscard d'Estaing lors du conseil restreint du 15 avril 1976, et confirmée par le conseil de surveillance de la NERSA le 15 novembre 1976, pourrait aller bon train. Certes le problème de «l'accident de référence» (excursion nucléaire, c'est-à-dire variété atténuée d'explosion nucléaire) inquiétait encore certains spécialistes - et les habitants de la région Rhône-Alpes, auxquels on n'avait pas demandé leur avis - mais cette «excursion» nucléaire semblait fort improbable.

Mais, au début de 1977, un sérieux problème commence à se dessiner : pourra-t-on refroidir le réacteur en cas d'arrêt de la circulation du sodium primaire ? Le «cœur» de Super-Phénix sera en effet refroidi par un fort débit de sodium liquide (17 tonnes par seconde). Si ce courant est interrompu, les barres de contrôle «chutent» pour arrêter la réaction en chaîne (si elles ne chutaient pas, il y aurait «excursion nucléaire»), mais il reste à évacuer la «puissance résiduelle» dégagée par les produits de fission. Début 1977 donc, on s'aperçoit que la puissance résiduelle est un peu plus élevée que prévu, et que le rayonnement de l'immense cuve contenant le cœur et le sodium primaire est moins fort que prévu. Des études sont lancées en catastrophe, et le résultat tombe en été : en cas d'arrêt de circulation du sodium primaire, la cuve va chauffer trop et se déformer brutalement. Cette cuve, de 21 mètres de diamètre et 19 mètres de hauteur, doit être suspendue à la «dalle» du réacteur ; elle contiendra entre autre 3.300 tonnes de sodium primaire ; en tout, 5.700 tonnes seront ainsi accrochées à cette dalle. Des structures internes à la cuve supporteront le cœur du réacteur. Si la cuve se déforme brutalement, le cœur descendra et pourra même, s'il est en fusion, traverser la cuve. Indépendamment de cela, il peut y avoir fuite massive de sodium primaire (très radioactif) et incendie de ce sodium. Le seul avantage par rapport à «l'accident de référence» est que l'on disposerait de 12 à 24 heures pour évacuer la région Rhône-Alpes, l'échauffement se développant progressivement.

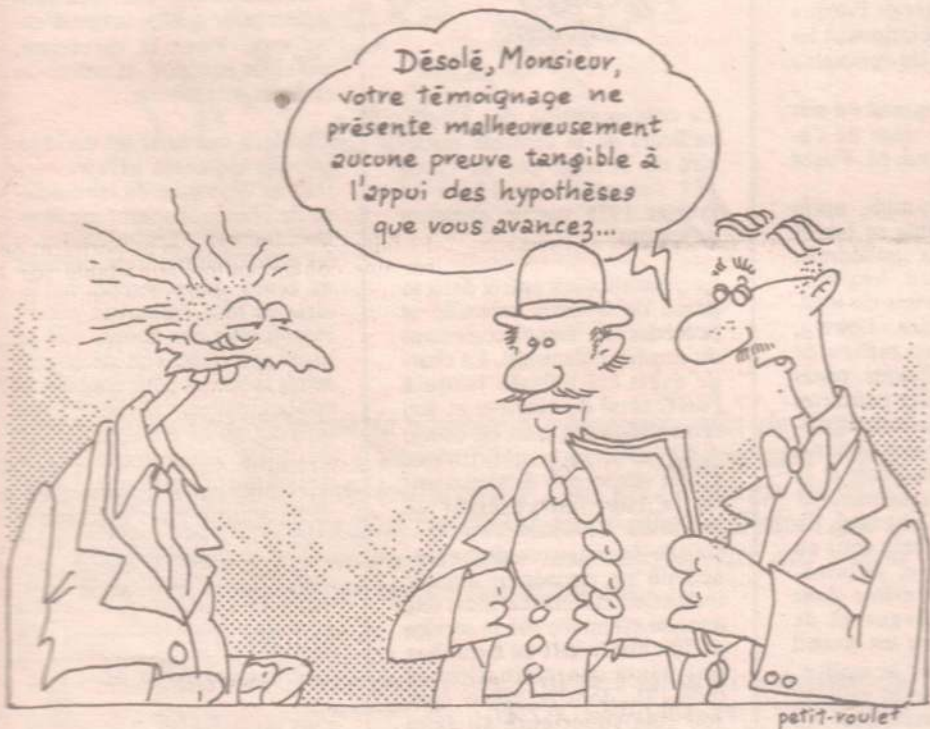
Cet arrêt des pompes primaires est-il improbable ? La panne simultanée des quatre pompes est en tout cas plus probable que l'accident de référence, qui nécessite en plus la non-chute des barres de contrôle. Mais surtout, l'arrêt total des pompes est prévu dans l'hypothèse du «séisme majoré de sécurité», séisme qui est de probabilité assez faible mais non négligeable. Le séisme «majoré de sécurité» se situe, dans l'échelle MSK des tremblements de terre, un degré au-dessus du séisme «maximum probable». Or, une zone peut très bien connaître un séisme qui la fait «remonter» dans l'échelle MSK : cela a été le cas de l'île d'Oléron en 1972. C'est pourquoi le cahier des charges d'une centrale nucléaire impose qu'elle résiste au séisme majoré de sécurité.

Triste conclusion: LA CENTRALE DE MALVILLE NE SATISFAIT PAS AUX REGLES DE LA SÉCURITÉ, ALORS QUE L'ON A ENGAGÉ SA CONSTRUCTION PRÉMATURÉMENT POUR DÉCOURAGER LA CONTESTATION : « Nous ressentons de la manière la plus nette que la meilleure façon de contrecarrer la contestation se développant au plan local et national, est d'engager au plus vite, de manière irréversible, l'opération Super-Phénix et de rendre publique cette décision » (note d'un important dirigeant de la NERSA, le 10 septembre 76).

Bien sûr, il faut faire quelque chose. Alors, on conçoit à la hâte un système de recours, dit «d'échangeurs-plongeurs», et on interrompt pour six mois la construction des éléments du réacteur, dans le secret, et tout en continuant de bétonner à tour de bras, pour impressionner les populations. La fuite en avant continue.

NDLR : Jean Pierre PHARABOD a travaillé comme ingénieur pendant 7 ans et demi au CEA et surtout à l'EDF. Il a participé à l'élaboration des programmes de cinétique neutronique de la filière graphite-gaz (notes CEA N.945 et N.948) aux essais des réacteurs Chinon 1 et St-Laurent 1, et à de nombreuses études de contrôle et de sûreté. Il a démissionné de l'EDF en 1970 et est actuellement ingénieur au Laboratoire de Physique Nucléaire des Hautes Energies de l'Ecole Polytechnique.

Assemblée générale du g.S.I.E.N DU 3-12-77
SÉMINAIRE DE : Jean-Pierre PHARABOD
(extrait de Superphénix n° 19)



Après ces réponses relativement claires, Mme Vigne qui s'occupe avec M. Delplat de la radioprotection à l'EDF et qui avait fait l'honneur à Medvedev de venir l'écouter, demanda dans un anglais approximatif « s'il y avait des statistiques sur le nombre des victimes ». Gros rires dans la salle. Avait-elle compris quelque chose à l'exposé ? On ne le saura jamais. Toujours est-il qu'elle non plus ne croit pas cette catastrophe possible. Certains ont les foies, mais les gens de l'EDF et du CEA ne croient pas aux accidents de radioactivité : c'est une profession de foi. D'ailleurs Mme Vigne a bien précisé qu'à EDF il n'y avait pas eu de victime par radioactivité. Quelques mineurs d'uranium morts de cancer du poumon, quelques employés à la fabrication du combustible et quelques employés des usines de retraitement des déchets de Marcoule et de La Hague leucémiques mais bichonnés par la Sécurité Sociale, d'accord, mais, en tout bien tout honneur, ils ne font pas partie d'EDF : ce sont des employés du CEA, de firmes privées ou des intérimaires.

On aura des statistiques sur les morts radioactifs en France quand un gars du PCF au parfum partira en dissidence en URSS et révélera les turpitudes de l'exploitation des travailleurs et des masses populaires par le capitalisme monopoliste d'État et par le capitalisme privé. C'est quand même pas demain la veille.

Y. LE HENAFF.

RÉFÉRENCES : articles du *New Scientist* :
- du 4/11/76 page 264 paru sous le titre : « Two decades of dissidence » ;
- du 31/06/77 page 761 paru sous le titre : « Facts behind the Soviet nuclear disaster » ;
- du 10/11/77 page 352 paru sous le titre : « Wing messengers of disaster » ;
- du 1/12/77 page 547 où la CIA confirme les dires de Jaurès Medvedev.

SI C'ÉTAIT...

UNE BOMBE H ?

COSMOS 954 contenait 48 kg d'uranium 235 destiné, paraît-il, à alimenter le satellite en électricité. Outre le fait que les satellites sont, pour autant que je sache, tous alimentés en électricité par les panneaux solaires, 48 kg d'U-235 ça fait quand même un peu trop pour une pile. En revanche, c'est à peu près ce qu'il faut pour déclencher une bombe H. De plus, tout satellite rentrant dans l'atmosphère est littéralement meulé jusqu'au trognon par les frottements de l'air, tout est réduit en poussière avant l'arrivée au sol. La pollution atmosphérique par 48 kg d'uranium-235 n'aurait pas déclenché la mise en place d'états-majors de crise dans une douzaine de pays, alors que les 500 explosions atmosphériques effectuées à ce jour, plus les autres et le reste, ont certainement dispersé plus de 5 tonnes d'U-235 dans l'atmosphère. Comme disaient joliment les autorités helvétiques pour rassurer les petits Suisses, si pluies radioactives il y a, les doses « ne sont absolument pas dangereuses ». Et pour cause, c'est moins de 1 % de ce qu'on a déjà pris.

Alors ? Conclusion. A mon humble avis, il s'agirait bel et bien d'une bombe H et l'inconvénient des bombes spatiales, c'est qu'elles sont précisément protégées contre l'échauffement de rentrée dans l'atmosphère; elles arrivent au sol en état de fonctionner, d'où les états-majors de crise. Bien entendu ce genre d'amusement est formellement interdit par le Traité de l'Espace signé le 10 octobre 1967 par 64 pays dont les USA et l'URSS (voir l'annexe de la brochure du SIPRI « Les armements mondiaux : la menace nucléaire », rédigée par votre serviteur et disponible à la Librairie).

Les américains, c'est évident, sont au parfum; ils auraient pu en profiter - propagande oblige - pour crier au viol (du Traité). S'ils ne le font pas, il y a fort à parier que c'est pratique courante dans les deux camps. Tu caches mon accident nucléaire, je cacherais le tien, et que notre volonté soit faite sur la terre comme au ciel.

Y. LE HENAFF.

ARENAC

UNE PRISON HORS LA LOI



Photo D.R.

En 1975, éclatait le scandale de la prison clandestine d'Arenc à Marseille : on apprenait alors que ce centre était utilisé depuis 1964 pour la détention d'immigrés en «situation irrégulière». En fait, Arenc, sans aucune existence légale, était le théâtre de «jugements» arbitraires et sans aucun contrôle judiciaire. Étaient amenés là des immigrés contre lesquels aucune procédure d'expulsion n'était engagée. C'est pendant leur détention, dans l'illégalité la plus totale, alors que les «hébergés» n'avaient aucune possibilité de contact avec l'extérieur et par conséquent aucun moyen de défense, que celle-ci était prise sous la seule responsabilité de la police. Devant la découverte de ce ghetto, les autorités, par l'ordonnance de MM. Bonnet et Peyrefitte du 21.11.77, choisirent non pas de mettre fin à de tels agissements, mais bien au contraire de les «légaliser» en étendant les possibilités de détention à tous les centres pénitentiaires. Par là même, elle n'a fait qu'institutionnaliser l'illégal. C'est ce qu'il faut dénoncer en participant à la marche nationale du 11 Février 1978.

LÉGALISER L'ILLÉGAL

Les flics casqués, mitraillettes au poing, l'air décidé remplissent les métros parisiens. Les opérations «coup de poing» se généralisent dans les quartiers immigrés. Les «bavures» policières se multiplient (on appelle «bavures policières» le fait qu'un flic tue une personne désarmée de plusieurs balles à bout portant). Le pouvoir cherche à légaliser la fouille des véhicules privés. Une organisation nommée «Légitime Défense» vient de naître dans le seul but d'aider la justice trop clémente et la police débordée !

Dans ce contexte, une circulaire (la circulaire Bonnet-Peyrefitte du 21/11/77 qui rend légal l'illégal, qui permet l'arbitraire, qui viole les libertés individuelles, n'étonne personne et passe inaperçue surtout quand elle semble s'adresser à cette population noire, basanée, sale, sauvage, responsable de la crise, qui «mange le pain des français» : les immigrés.

Avant 1964, les locaux d'Arenc appartenaient à la Chambre de Commerce de Marseille qui l'a ensuite cédée au Ministère de l'Intérieur et de l'Immigration.

Pendant 10 ans, des hommes, des femmes et des enfants y ont été séquestrés avant d'être expulsés sans que personne n'en entende parler.

Combien sont passés à Arenc avant Mohamed Cherif ? Combien ont disparu dans l'indifférence ? Si, comme pour Cherif, ils ont été expulsés après une demande du pouvoir du pays d'origine, que sont-ils devenus ? Moissonnent-ils en prison ? Sont-ils morts ?

Pour une affaire Croissant connue du grand public, combien de disparitions silencieuses...

En 1975, avec la disparition de M. Cherif, l'affaire devient publique, les informations s'accroissent : Arenc est une prison clan-

destine, totalement illégale, fonctionnant en dehors de la justice. La police y séquestre des immigrés qu'elle veut expulser sans formalités ni explications. Toutes ces révélations commencent à affoler le gouvernement et provoquent des réactions. Ainsi le 22 avril, Poniowski fait une mise au point dans laquelle il affirme :

«Il n'existe pas de prison clandestine à Marseille mais un centre de transit pour étrangers en situation irrégulière». Il révèle en même temps qu'Arenc fonctionne depuis 10 ans et que 3000 personnes y sont passées en 1974. Il définit par la même occasion les «hébergés» d'Arenc. Ils sont de 3 catégories :

- 1) Les voyageurs qui arrivent de leur pays par bateau et qui ne remplissent pas les conditions pour être admis sur le territoire français.
- 2) Les ressortissants étrangers qui font l'objet d'une décision administrative d'expulsion.
- 3) Ceux qui ont réussi à pénétrer clandestinement sur le territoire et à s'y maintenir.

Etonnant, aucun des exemples cités ne rentre dans une de ces trois catégories !

- Le 25 avril 75, Morel, patron des flics marseillais, rend une visite précipitée à Arenc et donne des instructions pour désengorger le centre. Ceci n'empêche pas qu'en mai 75 on compte encore 15 détenus dont un de 14 ans et qu'il y ait encore des détenus aujourd'hui.

- A peu près à la même époque, Lecaunet, Garde des Sceaux, répondant à une question du maire de Marseille affirmait qu'«aucun centre de détention n'existe ; il existe en revanche un centre de transit qui n'a aucun caractère clandestin» et pour couvrir les droits de la police, il ajoute : «le ministre de l'intérieur considère que l'Administration peut exécuter d'office les mesures de

refoulement et d'expulsion et surveiller les étrangers jusqu'à leur départ. Ce droit n'est contesté par aucune juridiction et on ne voit pas comment il en serait autrement, à moins de retirer toute l'efficacité à des mesures qui doivent être exécutées d'urgence».

— Le 28 avril 75 Poniowski effectue un voyage éclair à Marseille (officiellement sans rapport avec Arenc) mais il ne peut tenir sa langue : « C'est très simple, il n'y a rien à cacher... ce qu'il y a (et c'est pourquoi j'ai pris des dispositions pour l'ouverture de crédits supplémentaires) c'est que les conditions d'hébergement étaient à mon avis insuffisantes et les conditions d'alimentation aussi. Il n'y a pas de mystère, il n'y a pas de drames, de situations extraordinaires. Ce sont des situations tout à fait normales. Les personnes ne sont pas détenues, elles sont hébergées.»

Jusqu'à ce que paraisse la circulaire Bonnet-Peyrefitte, le gouvernement a d'abord nié l'existence d'Arenc, il a ensuite essayé de

camoufler le scandale en parlant de «Centre d'hébergement». Pour finir il reconnaît son existence mais tente de la justifier. Ainsi, en 1976, Poniowski reprend la parole pour dire qu'«Arenc fonctionne sous contrôle judiciaire».

En mars 77, le Préfet de police de Marseille contredit complètement Poniowski : «Aucune circulaire n'existe disant que tous les étrangers sortant de prison doivent être conduits à Arenc». Il fait allusion ici à une étrange circulaire qui enjoint l'administration pénitentiaire de remettre à la police les détenus immigrés pour «vérification administrative». Vérification qui les conduit à Arenc et dans leur pays d'origine. Le lendemain, cette déclaration est démentie par une circulaire publiée dans la Marseillaise : «Le centre d'Arenc n'est ni clandestin, ni illégal puisque les ministres de l'intérieur et de la justice l'ont reconnu (...) les gens que nous expulsions ne sont pas des enfants (...) nous pouvons garder quelqu'un tout le temps nécessaire à l'application de la mesure d'expulsion.»

LE TEMPS DES LETTRES DE CACHET

L'histoire d'Arenc se termine avec la circulaire Bonnet-Peyrefitte du 23/11/77. Contrairement à ce que l'on raconte aux enfants dans les contes et autres histoires, ce sont là les méchants, les gros, les riches qui ont gagné ! Les petits, les faibles, les pauvres ont perdu !

UNE CIRCULAIRE ANTICONSTITUTIONNELLE

Cette circulaire a pour illustres auteurs, MM. Bonnet et Peyrefitte. C'est une véritable «lettre de cachet» qui légalise Arenc. Cette circulaire entrée en vigueur depuis le 25/1/78 légalise la détention des étrangers en voie d'expulsion dans toutes les prisons. Ils pourront y demeurer 7 jours sans être sous le coup d'une procédure judiciaire. De plus le maintien dans l'établissement pénitentiaire pourra être suivi d'une assignation à résidence avec contrôle bi-quotidien ! Désormais chaque centre pénitentier devient un Arenc ! Cette circulaire rappelle aussi l'article 120 du Code Pénal qui prévoit une punition de 6 mois à 2 ans d'emprisonnement et une amende de 500 à 1500 F aux directeurs de prison qui recevraient un prisonnier sans ordre du gouvernement en cas d'expulsion ou d'extradition.

La circulaire reconnaît l'illégalité du centre d'Arenc à Marseille et du dépôt de Paris : «Ils ne devront plus être utilisés dès l'entrée en vigueur de la présente institution». Mais ce ne sont que des paroles en l'air. Le préfet de police de Marseille déclare au même moment que la prison clandestine d'Arenc continuera d'exister et qu'elle recevra les étrangers séjournant en France clandestinement ou de retour après avoir été sous le coup d'une mesure d'expulsion. Ils y seront détenus dans l'attente d'un bateau en partance pour le pays d'origine. Dans la mesure du possible leur détention ne devra pas dépasser 48 heures.

QU'EST-CE QUI A CHANGÉ AVEC LA CIRCULAIRE

Pour les immigrés, l'injustice, la répression, l'arbitraire légalisé se sont accrus. Avant la circulaire, les étrangers sous le coup d'une mesure d'expulsion, qui avaient la «chance» de ne pas passer à Arenc n'étaient pas détenus... Aujour'hui, qu'ils passent ou non par Arenc, ils seront détenus. Les prisons illégales ne sont pas pour autant supprimées, elles sont de plus acceptées par le pouvoir, les immigrés ont encore moins de garanties.

Sous un aspect plus général, la circulaire va bien dans le sens d'autres mesures prises ces derniers temps qui montrent la volonté du gouvernement de renforcer son pouvoir, celui de la police, de limiter les libertés. Des prisons illégales fonctionnent ouvertement et sont tolérées !

Un beau soir deux ministres prennent la décision de prolonger la garde à vue de 7 jours !

Il faut comprendre qu'Arenc n'est pas seulement un problème d'immigrés mais avant tout un problème de démocratie. Algérienne, je suis indignée. Mais vous, resterez-vous indifférents ? Aujourd'hui on s'acharne sur des gens qui ont le tort de n'avoir pas la bonne couleur de peau, mais demain, on peut trouver n'importe quoi, chez vous, qui déplaît au point de justifier votre embastillement précipité. Quand vous vous révolterez, peut-être sera-t-il trop tard.



Photo D.R.

Les sauvages en cage!

AVRIL 1971 : Gustave ESSAKA

C'est un réfugié politique camerounais condamné à mort dans son pays qui se réfugie en Allemagne de l'Ouest où il poursuit ses études. Il est expulsé de RFA et rejoint alors Marseille. N'ayant pas de nouvelles de sa femme et de son fils restés en RFA il s'adresse au Consulat Ouest-Allemand et au service de recherches dans l'intérêt des familles. Pour toute réponse, il voit s'introduire chez lui en avril 77 des filices qui l'embarquent à l'évêché puis à Arenc où il est détenu du 14 au 30 avril. On l'expulse ensuite en Algérie. Ne voyant pas pourquoi il se retrouve dans ce pays, il retourne en France où il est remis à Arenc pour deux semaines. Là il tentera de se suicider. Après l'intervention de ses amis, il obtient un sauf-conduit pour aller à Paris et y préparer sa licence d'Allemand.

SALAH BERREBOUH arrêté le 4 Avril 1975

Salah est algérien et travaille à Marseille. Un jour il est trouvé en possession de 3 fusées artisanales très rudimentaires. Il passe devant le juge qui conclut que c'était une affaire de «pacotille» et remet Salah en liberté provisoire sous contrôle judiciaire. Le 4 avril, alors qu'il sort du Palais de Justice, la police l'embarque, l'emmène à Arenc et l'expulse très rapidement (avant que son avocat inquiet ne fasse trop de bruit !) en vertu d'un arrêté d'expulsion daté du 5.4.75. Le parquet est prévenu par téléphone !

MOHAMED CHÉRIF DISPARAIT LE 15 AVRIL

M. Chérif, pêcheur marocain, travaillait en France depuis plusieurs années. Jamais il n'avait commis un délit et ses papiers étaient en règle. Mais M. Chérif, et c'est là sa grande faute, déplaçait au Consulat marocain qui l'avait fiché comme «oppositionnel». Un jour qu'il s'y rendait pour réclamer un papier, le planton le frappa. M. Chérif décida alors de porter plainte contre le consulat marocain. Un des responsables marocains le menaça de le faire expulser. Mais M. Chérif ne retira pas sa plainte. Le 15 avril il se rend à l'hôtel de police où il est convoqué. On ne le voit pas reparaitre. Alertés, son avocat et ses camarades effectuent des recherches qui aboutissent à Arenc où il est détenu depuis une semaine. Il avait été conduit au bateau pour rejoindre le Maroc. Son avocat, Maître Ugolini, provoque une conférence de Presse. Le S.A.F publie un communiqué percutant.

Le Commissaire Morel, responsable de la préfecture de police marseillaise qui prétendait le 16 avril que M. Chérif avait été relâché, publie le communiqué suivant :

«M. Chérif a fait l'objet le 10 mars 75, d'une décision de refus de séjour, prise en application de l'ordonnance du 2 novembre 45. La rachat de l'intéressé vers son pays devrait avoir lieu le 16 avril par le port de Sète. Compta tenu des vérifications faites à la demande d'un membre du Bureau de Paris, il a été décidé de rapporter la décision et par conséquent de laisser cet étranger en liberté».

Mohamed Chérif est libéré en catastrophe quelques minutes avant son embarquement, le 18 avril 1975.

LE 19 AVRIL On voit sortir d'Arenc, une fournée de travailleurs marocains. Ils vont rejoindre le Massalia en partance pour le Maroc.

QUELQUES TEMPS APRÈS TOUJOURS EN AVRIL 75 DEUX AUTRES ENLÈVEMENTS : Un jeune algérien de 20 ans condamné pour vol à 5 ans avec sursis est enlevé par la police à sa sortie de prison. Son défenseur alerté demande des explications à Morel qui répond que son client est sous un arrêté d'expulsion. Me Pelletier menace. Morel cède et libère le jeune homme quelques jours plus tard. On lui notifie alors une mesure d'expulsion.

Mohamed Bennis (22ans) jeune algérien aussi était condamné à 1 an de prison avec sursis. Dès qu'il sort de la Chambre Correctionnelle la police l'embarque via Arenc. Sous les pressions de son défenseur, il est relâché.

LE 29 AVRIL C'est Abdelkader Kovani, un témoin gênant qui est enlevé. Il avait 19 ans. Avec un camarade il avait commis un larcin 1 mois plus tôt. Tous deux s'étaient assurés d'un établissement où on les soignait pour troubles nerveux. Une fois libérés, ils avaient cassé la vitrine d'un magasin de fruits et légumes. Ils prirent un mois. Ils eurent droit au passage à tabac lors de leur arrestation.

Depuis, le camarade d'Abdelkader, Salah Bellader (22ans) se plaignait de maux de tête. En prison il continuait à se plaindre. Pour tout soulagement, la police, avant de l'enfermer dans un cachot, lui fit subir un nouveau passage à tabac. Il n'est jamais ressorti de son cachot. Il y est mort. Abdelkader confirme ce récit au juge d'instruction chargé de l'enquête sur la mort de Salah. Il accusa la police et l'administration pénitentiaire. Ceci explique le «panier à salade» qui l'attendait à sa sortie de prison. Inquiet de ne pas voir son fils, la mère prévint le consulat d'Algérie qui alerta à son tour l'avocat d'Abdelkader, Maître Dissler. Kouani est alors relâché mais on lui notifie une procédure d'expulsion.

1975 : EXPULSION DE MOKHTAR ALI Mokhtar Ali (19 ans), algérien, était détenu aux Beaumettes depuis Juin 1975. Son innocence fut prouvée. Il obtint un non-lieu et fut relâché. Il reprit sa vie normale jusqu'au moment où il fut enlevé par la police et expulsé à l'insu de sa famille et de son avocat.

JUILLET 77 : LE CAS ZHERFI, Encore un témoin gênant. En juillet 77 Kamel va à la fête de Rognac avec un de ses amis. Dans un café, il est attaqué par des français et gravement blessé. Ils interpellent des policiers qui l'envoient promener en lui disant d'aller porter plainte. Il se retrouve à l'hôpital et décide de porter plainte contre ses agresseurs dont il connaît le numéro d'immatriculation de la voiture et contre les policiers pour non-assistance à personne en danger. Les policiers qui se rendent à l'hôpital refusent de prendre sa plainte correctement et le menacent. Le jour de sa sortie de l'hôpital, alors qu'il attend ses parents, des policiers l'embarquent en pyjama et menottes aux poignets via Arenc pour une demi-heure et l'expulsent illico !

Poniowski :

«il n'y a pas de mystère pas de drames pas de situations extraordinaires»

26 Février 1975 : Une révolte éclate au centre. Elle commence dans le compartiment des africains qui, las des conditions misérables dans lesquelles ils vivent, incendient leurs matelas. La révolte gagne tout le centre. Des renforts de CRS viennent «remettre de l'ordre».

26 avril 1975 : Arab Youcef, algérien de 20 ans, tente de se suicider. On le soigne sommairement et on l'envoie en Algérie.

21 Mai 1975 : Un espagnol tente de s'évader, il est grièvement blessé.

Mai et Juillet 1975 : deux autres tentatives de suicide.

Et ce ne sont là que quelques faits...

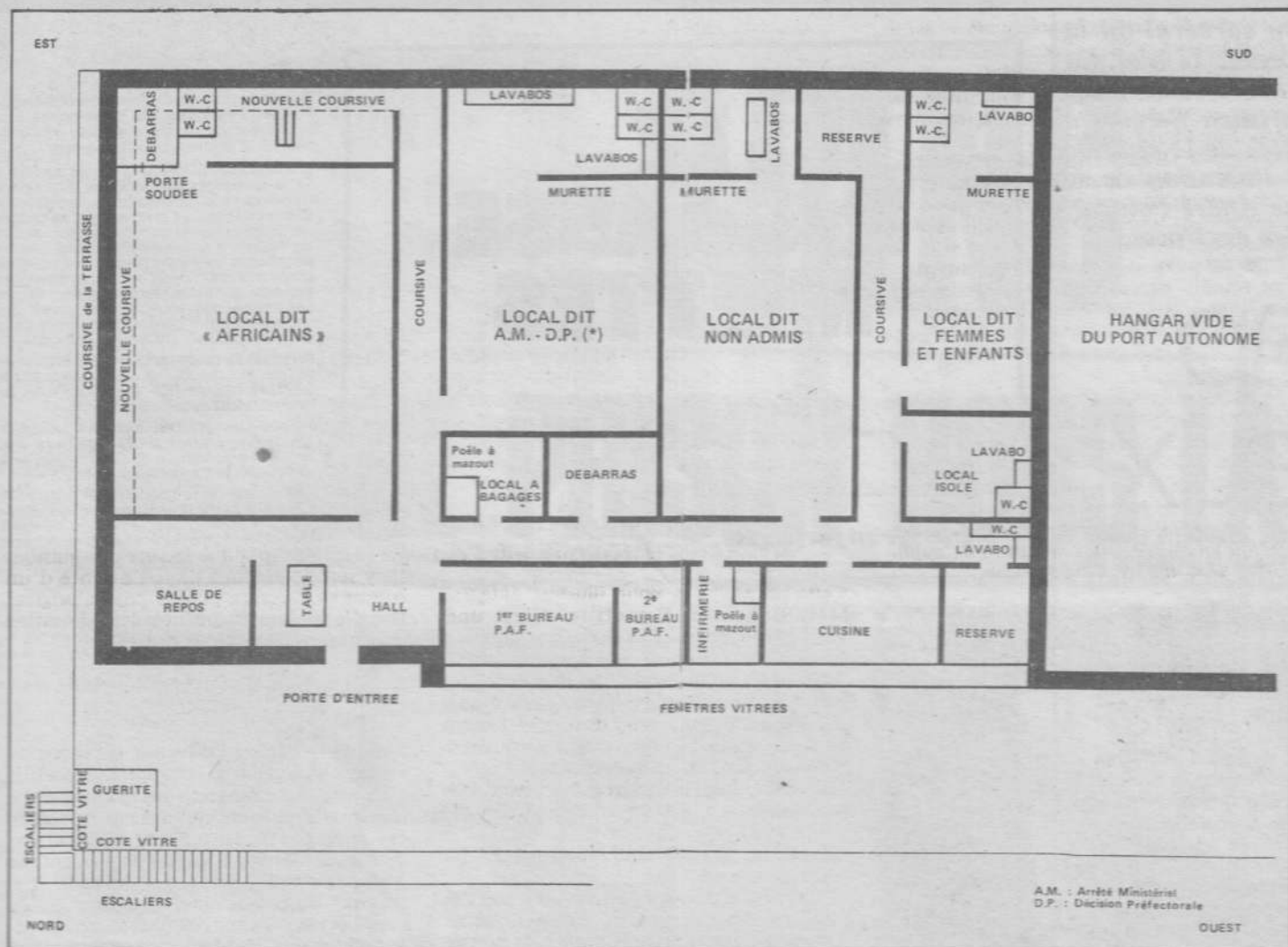
Après s'être bien servis de l'administration pénitentiaire, Bonnet et Peyrefitte essaient de faire peser sur leur tête la responsabilité des séquestrations arbitraires et des détentions illégales !

Cette circulaire ne concerne qu'une des 3 catégories définies en 1975 par Ponia : les étrangers qui sont sous le coup d'une mesure d'expulsion. Elle ne concerne pas ceux qui rentrent en situation irrégulière et qu'on doit refouler, ceux de plus en plus nombreux à qui on ne renouvelle pas les papiers et tous les autres dont on ne parle pas, qu'on expulse parce qu'ils sont gênants pour la police, ou parce que le gouvernement de leur pays d'origine le demandent. Pour eux, Arenc, le dépôt de Paris et tous les autres centres clandestins continueront de fonctionner en l'absence de tout texte légal. Chose plus grave, ces prisons illégales fonctionnent maintenant ouvertement dans l'indifférence générale !

Mobilisation contre la prison d'Arenc

- Juin 1975, constitution du collectif d'information Arenc de Marseille.
- 14 Juin 1975, marche de plusieurs centaines de personnes contre Arenc.
- 24 avril 1975, conférence de presse des syndicats des avocats de France qui déclarent Poniowski hors la loi.
- 23 avril 1975, Salah Berrebouh et Essaka portent plainte pour arrestation arbitraire et détention illégale. Le juge Loque est nommé pour l'instruction de ces plaintes. Il fait une perquisition à Arenc le 29 mai. Il dépose après enquête un dossier au Parquet de Marseille pour que celui-ci le transmette à la Cour de Cassation.
- N'ayant pas le droit d'inculper des officiers de police résidant dans la même ville, le juge, suivant la procédure se déclare incompétent. Mais le Parquet ne transmet pas le dossier et effectue même des pressions sur Loques afin qu'il prononce un non-lieu. Le dossier est transmis depuis décembre 1976. Depuis, plus rien...
- 3 mars 1975 : le syndicat de la Magistrature demande la fermeture immédiate de la prison illégale.
- Mai 1975 : à son tour Essaka porte plainte pour arrestation arbitraire et détention illégale.
- 26 mars 77 : le Collectif Arenc prévoit une marche régionale à Marseille contre Arenc ; elle est interdite !
- 4 juin 77 : date à laquelle elle a été reportée, la marche est de nouveau interdite.





ASPECTS JURIDIQUES

PONIA, MOREL, BONNET...
réclusion à perpétuité

Arenc n'a aucune raison d'exister : «centre d'hébergement» est une notion inconnue en droit français. Détenir une personne n'est possible que dans deux lieux : les locaux de la police et les prisons.

Le pouvoir affirmait que tous les étrangers «hébergés» à Arenc faisaient l'objet d'une mesure de refoulement ou d'expulsion. C'est faux !

On peut le remarquer par les exemples cités : dans la plupart des cas, il y a détention pendant que la décision officielle du refoulement ou de l'expulsion est prise par les autorités.

Ainsi le détenu ne peut assurer sa défense. De plus Arenc étant clandestin, il rend possible n'importe quelle arrestation. On a vu que la police utilisait Arenc pour expulser des témoins gênants. Il faut souligner que les détenus n'ont aucune possibilité de contact avec l'extérieur. Le courrier et les visites sont interdits et la famille n'est pas avisée.

SUBSTITUTION DE LA POLICE A LA JUSTICE

A Arenc, les policiers jugent et exécutent. Ils décident eux-mêmes l'emprisonnement des étrangers, les gardent comme et le

temps qu'ils veulent et les expulse où bon leur semble.

LÉGISLATION PAR RAPPORT A L'EXPULSION

La législation suffisamment floue pour ne présenter aucune garantie et permettre tous les arbitrages, n'est même pas respectée. D'après l'ordonnance du 2/11/45 l'expulsion peut être décidée «si la présence de l'étranger sur le territoire français constitue une menace pour l'ordre et le crédit public».

Où s'arrête cette menace ? Et où commence-t-elle ?

Sauf cas d'urgence absolue (qui permet au Ministre de l'Intérieur d'agir immédiatement) la police doit notifier à l'intéressé qu'il fait l'objet d'une proposition d'expulsion en mentionnant les motifs de la mesure envisagée. Dans les 8 jours qui suivent cette notification, l'étranger peut faire connaître son désir d'être entendu par une commission préfectorale présidée par un magistrat et peut se faire assister par un avocat.

En dernière instance, c'est le Ministre qui statue et persiste dans sa volonté d'expulser l'étranger. Il prend un arrêté sans le motiver et l'expulsé doit immédiatement quitter le territoire sous peine d'un emprisonnement de 6 mois à 3 ans.

Article 7 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen :

«Nul homme ne peut être accusé ni détenu que dans les cas déterminés par la loi et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires doivent être punis».

ARRESTATIONS ILLÉGALES ET SEQUESTRATION DE PERSONNES

Art. 341 : «Ceux qui, sans ordre des autorités constituées et hors les cas où la loi ordonne de saisir les prévenus, auront arrêté, détenu ou séquestré des personnes quelconques seront punis :

1) de la réclusion criminelle à perpétuité si la détention ou la séquestration a duré plus d'un mois.



«Je suis révolté contre le milieu carcéral où la déchéance humaine n'a pas de bornes. Je n'ai pas d'argent et je ne peux pas m'en sortir. Je deviens une épave», écrivait dernièrement Christian Bergeot à son avocat. C'est fini... ce «perpète» de la centrale de Clairvaux n'aura plus jamais l'occasion de se plaindre. Il est mort. Tout comme André Fourcat, son acolyte. Une balle, ça efface bien des tracas...

ball trap à Clairvaux

C'ÉTAIT samedi 29 janvier, à la Centrale de Clairvaux. Christian Bergeot et André Fourcat, deux condamnés à perpétuité vont tenter le banco. Deux hommes pour qui l'aventure s'achèvera dans la lunette d'un assassin d'élite. Deux hommes qui n'ont plus rien à perdre sinon la vie. Deux hommes qui, depuis des années, se désintègrent à petit feu dans leur tenue pénale trop courte. Deux hommes qui en ont marre des «S'il vous plaît, chef...», de l'humiliation permanente, de l'arbitraire du quotidien, de la bouffe répugnante, de l'attente d'une commutation de peine. Celles-ci, depuis l'avènement de Giscard, se font de plus en plus rares. Deux Don Quichotte enchaînés dans l'absurde, deux cadavres en prison. Il est sept heures lorsque Christian et André neutralisent leurs gardiens pour revêtir leurs uniformes.

Ils se dirigent ensuite vers le rond-point qui donne accès à la sortie. Un surveillant les croise, les reconnaît. Panique, l'un des mutins sort un revolver et tire. A cet instant précis la partie est perdue, le surveillant s'écroule gravement blessé. Christian et André s'élançant dans les couloirs à la recherche

d'une issue. Une autre chance s'offre à eux en la personne de Versini, sous-directeur de la Centrale et Rappert, surveillant chef: ils représentent des années de souffrance morales et physiques, l'ordre totalitaire et arbitraire. Ils sont donc monnayables.

Christian et André se retranchent bientôt dans le mirador n° 5 avec leurs otages. A huit heures, les négociations commencent avec le préfet de l'Aude par l'intermédiaire d'un téléphone, tandis que deux cent cinquante gardes mobiles armés et une équipe de tueurs d'élite du groupe d'intervention de la police nationale investissent la prison. Les détenus ne demandent qu'une voiture, mais durant six heures les autorités s'enlisent dans un semblant de dialogue afin de permettre à la mort casquée et bottée de tisser minutieusement sa toile.

14 H. 02: deux visages apparaissent dans la lunette d'un chasseur de primes. Trois coups de feu, la négociation est interrompue, elle ne reprendra jamais. Christian et André sont morts, la tête éclatée comme au stand de tir.

Mandrin

TEL PERE, TEL FILS

Tel père, tel fils. Aussi vrai qu'il faut une justice quand même, il ne faut pas avoir peur de venir au monde quand le vôtre est assassin.

On a des envies de rester au chaud, de ne pas bouger, de ne rien faire, déjà honte de ses mains dans le ventre de sa mère qui a fait l'amour avec quelqu'un de pas bien.

Je suis sûr que le fils d'un assassin il n'a pas de bonnes manières, ses «areu-areu», ils ne sont pas comme les «areu-areu» des autres. Il les retient déjà, sournois. A l'école pour faire la ronde, pour tous il est fils d'assassin. Si tous les gars du monde...c'est pas si facile de trouver une main...Il ne veut pas grandir trop vite. Il se cache hors du temps, soupçonné, misérable, déjà en fuite. De toute façon, ton destin est déjà écrit. Tu es né grain de potence, tu finiras comme on te le dit. L'enfant est venu. Tête basse, l'enfant a dit: «Pour le bien de l'humanité, pour le bien de la société, je n'ai plus le droit de me taire. Je suis venu ici reconnaître mon père. Puisque jamais ni ment la justice, pour ne pas être tel père, tel fils. S'il vous plaît, videz-moi la tête, coupez-moi les mains. Vous avez le droit de vous défendre, même si pour cela, il faut me pendre.»

Alors l'avocat s'est penché vers lui et à voix basse lui a dit: «Mais taisez-vous donc, taisez-vous misérable et ne restez pas assis, levez-vous pour marquer la déférence. Il faut marquer la différence. Eux assis, vous debout. Et surtout, misérable, taisez-vous! Ils ne sont pas là pour écouter. Ils sont là pour vous juger...»

Eh oui, petit! Puisque tu n'as rien à dire, tu aurais presque pu ne pas venir. S'ils n'avaient pas eu tellement besoin de ta bonne gueule de futur assassin. «Accusé, sachez-le pour la dernière fois, les lois héréditaires, les lois écrites, c'est la loi. Et nul n'est censé ignorer la loi. Mais que comptez-vous sur vos doigts?»

L'enfant répond: «Nul n'est censé ignorer vos lois. Sur mes doigts, Messieurs les Juges, je comptais mes années d'école. Peut-être ai-je trop fait de farandoles. Mais de toutes façons, ce n'était pas assez pour apprendre toutes les lois que vous connaissez, de toutes façons, vous avez tracé mon chemin. Je suis né fils d'assassin. Mais que dites-vous du fils du physicien qui a inventé la bombe à neutrons, la mitrailleuse, le canon. Il est le fils de génie et sera génie lui-même, demain, pour le plus grand bien du genre humain...»

Leny Escoudero

LE RAMASSE MIETTES

L'énergie en forteresse

Le site de Bugey doit se mettre à jour avec les points réglementaires particuliers concernant la surveillance des centrales nucléaires.

Les clôtures doivent être défensives et équipées d'un moyen de détection et d'identification de franchissement de jour comme de nuit. Elles doivent être au nombre de trois, et permettre le ralentissement de la progression en cas de franchissement, pour donner le temps d'intervenir.

La clôture extérieure de la première zone est électrifiée, et l'identification se fait par intervention des gardiens grâce à la route qui double la clôture, à l'éclairage, aux barbelés, la délimitation de cette zone est réalisée par la deuxième clôture qui isole la route de la deuxième zone.

La deuxième clôture qui entoure la 2^e zone («zone de protection normale») doit aussi être électrifiée, et l'identification doit être faite au moyen de caméras couvrant l'ensemble de la clôture et aidée par un éclairage permettant de filmer la nuit.

La troisième clôture délimite la «zone à

Seul inconvénient: l'énergie nécessaire pour électrifier et éclairer les clôtures correspond à peu près à celle produite par la centrale...



protection renforcée» et protège les installations nécessaires à la sûreté nucléaire. En

plus des systèmes de détection et d'identification, l'ouverture des rares portes non totalement condamnées se fera de l'intérieur, avec alarme en cas d'ouverture.

L'accès aux différentes zones se fera à l'aide de badges magnétiques. Aux portes de gardes de la première zone, le personnel descendra des cars et échangera les badges «extérieurs» après contrôle de leur identité au moyen d'empreintes digitales contre des badges qui seront magnétisés pour une durée maximum de 24 heures, et passeront par des portillons automatiques. Toutes ces manœuvres sous la dépendance des ordinateurs qui gèrent l'ensemble de la surveillance.

Au poste de garde de la «zone à protection normale», le contrôle se fera par les gardiens (agents EDF en accord avec les organisations syndicales).

Au poste de garde de la «zone à protection renforcée», chaque accès sera muni d'un portillon automatique et d'une caméra avec son éclairage d'accompagnement.

L'ensemble de la gestion de l'installation est fait à partir d'un poste renfermant le bloc des commandes, les écrans de télévision et les ordinateurs (un en service, un en secours). Ce poste recevra les alarmes de franchissement, et celles d'ouverture des portes normalement fermées.

L'ordinateur qui effectuera la magnétisation des badges aura en mémoire les empreintes digitales. Toutes les entrées et sorties au niveau des portillons d'accès seront enregistrées sur bandes. Les agents chargés de la maintenance de cette installation devront avoir un niveau maîtrise.

En cas d'alarme, les agents EDF n'interviendront en aucun cas. Lors du déclenchement de l'alarme de franchissement puis de l'identification, il y aura intervention des forces de l'ordre (pour sûr qu'elles seront forcément pas très éloignées... selon le commentaire de notre correspondant).

PS 1: Concernant le coût prévisible des modifications à apporter aux clôtures existantes à Bugey et de l'installation de surveillance, il se situe aux environs de 10 millions de francs (un milliard d'anciens francs).

PS 2: Concernant les employés du secteur privé, et dans un deuxième temps l'ensemble du personnel EDF, une enquête préalable sur toute personne faisant l'objet d'une demande de badge pourrait être exigée.

SOURCE: Lettre d'un ami du côté de Bugey

Nouvelles des rebouteux-rhabilleurs

«L'hygiéniste naturopathe doit devenir le professeur de santé de l'an 2000». «C'est à chacun de prendre en mains sa propre santé par une hygiène appropriée». «La naturopathie n'est pas une thérapeutique, mais plutôt un art de vivre permettant l'épanouissement humain sur tous les plans».

Telles sont les interventions de Mrs Passelegue et Lefort lors du 22^e congrès organisé par la Fédération Française de Naturopathie le 11 novembre 1977 à Paris, en hommage au Dr Salmanoïf qui œuvrait pour une médecine totale, une médecine des profondeurs; c'est le père de la capillothérapie; sa pensée est que le mal est un, et intéresse tout l'individu; l'art de soigner et celui d'entretenir la santé se confondent et s'expriment par l'unicité des moyens, en l'occurrence ceux déclenchant l'élimination.

Bien des sujets ont été abordés: la prévention de l'infarctus (Prof. Baillly-Salins), la vivisection (J. Duranton de Magny), le jeûne (R. Masson), l'iridologie (A. Roux). Le Prof. A. Brid suggère entre autre de laisser jouer la loi biologique de sélection naturelle, de repenser l'homme, c'est-à-dire la civilisation, en fonction du naturel. Pour le Prof. Seignol, l'humanité est prise au piège des ressources qui s'épuisent et des déchets qui s'accumulent. La société moderne, en devenant un milieu de plus en plus artificiel, engendre un grand nombre d'inadaptés (J.F. Pressicaud, sociologue), la société est malade des médicaments (A. Rousseaux).



Il a été également question des problèmes d'environnement avec l'énergie nucléaire et la fluoration artificielle des eaux de consommation (D^r Brunet du Québec), des rebouteux-rhabilleurs (Ed. Heudier), de l'aromatisation ou embaument vivant (J. Patz), de la maladie qui débute en milieu cellulaire (Prof. Paoli et Mme Monclerg). M. Marchesseau rappelle que le D^r Salmanoïf aimait à dire: «Il faut faire de la santé naturelle; l'autre, l'artificielle qu'on prodigue, coûte cher, demeure instable, et compromet l'avenir de l'espèce».

Des compte-rendus détaillés de ce congrès peuvent être obtenus auprès de: Gérard Gascoïn
Fédération française de Naturopathie
26 rue d'Enghien, 75010 Paris.

Cinquième saccage à Chambéry

L'association «La Marge» a pour but de promouvoir la vie communautaire et, à cet effet, le local était mis à la disposition des groupes militants non-violents, pacifistes, anti-nucléaires, etc., et à ceux qui essaient de vivre dès aujourd'hui de vivre une société alternative.

Dans la nuit du 17 au 18 janvier 1978, les locaux de l'Association Communautaire Savoyarde «La Marge» (47, rue d'Italie à Chambéry) ont été mis à sac. Bilan: 5000 Francs environ (matériel d'imprimerie et livres).

Cet attentat est le cinquième sur Chambéry, survenant après ceux des locaux de la JC, JOC, Scouts, Comité de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés.

Il devient vital de s'opposer à la stratégie de tension et au climat de violence en faisant front contre le symbole de la mort, de la tristesse et de la peur de la liberté d'expression, par la non-violence, l'humour et l'union des anti-fascistes.

Dans l'immédiat, nous lançons un appel au soutien financier: chèques à l'ordre de Bruno Gouget, 47 rue d'Italie 73000 Chambéry. CCP n°1.180.73 Y.

Cette rubrique est alimentée par le courrier reçu de nos lecteurs qui ne trouvent place dans aucune autre rubrique actuellement existante. Les auteurs n'y trouveront sans doute pas la longueur initiale de leurs lettres ou de leurs dossiers, ni la prose de leur propre style; mais qu'ils sachent que les sujets retenus ont éveillés un écho certain chez nous, et assez puissant pour paraître dans nos colonnes en attendant, peut-être, un reportage ou un dossier plus fouillé.

Les lettres sans nom ni adresse de leurs auteurs reçues à cette rubrique nous posent des problèmes pour mettre en relation directe ceux-ci avec leurs contradicteurs. Nous ne voyons pas d'autres solutions que l'indication des noms et adresses en tête de vos lettres, articles et dossiers.

Bien sûr, votre anonymat dans ces colonnes reste la règle dès que vous nous le demandez.

OBJECTION EN RFA

Un pas en avant,
deux pas en arrière.

Comment augmenter le nombre d'objecteurs afin de disposer d'un volant de main d'œuvre bon marché suffisant sans que ce nombre devienne trop important ? Telle est l'épineuse question que doit résoudre le gouvernement ouest-allemand alors que le mouvement «objecteur» retrouve une combativité qui s'était quelque peu émoussée ces dernières années.

Le 1er Août 1977, après plus de deux années de négociations, est intervenue en RFA une réforme du statut de l'objection de conscience: la commission de contrôle était supprimée, la demande ne constituant plus qu'en l'envoi d'une carte postale demandant le bénéfice du statut. Cette mesure «progressiste et libérale» s'inscrivait dans le cadre plus général d'une redéfinition de la politique concernant le service civil afin de permettre la création de 20 000 nouveaux postes pour les objecteurs. Ceux-ci devaient principalement concerner le secteur de la santé où les objecteurs constituent une main-d'œuvre bon marché apte à combler les trous énormes de personnel que connaît ce domaine. C'est ainsi que le député SPD Biermann déclarait lors de la discussion du budget au Parlement: « en ce moment des milliers de malades et d'handicapés attendent 15 000 objecteurs qui ne peuvent être employés à cause du processus anachronique auquel des milliers de jeunes hommes sont encore obligés de se soumettre ».

Si l'obtention du statut était considérablement facilitée, les implications de cette réforme étaient loin d'être toutes positives: le libre choix de l'affectation n'était plus garanti, les postes étaient de plus en plus souvent distribués par l'Office Central pour le Service Civil qui ne tenait pas compte des désirs des objecteurs et on empêchait ceux-ci d'habiter où ils le désiraient en les regroupant dans de grandes unités d'affectations. Ces mesures quasi-militaires étaient destinées à rendre moins « attractif » le statut afin d'éviter une hémorragie que le gouvernement ne désirait pas.

Un mauvais calcul

Mais une erreur s'était glissée dans le calcul qui justifiait cette réforme. Il y a chaque année 404 000 jeunes appelés aux 3 jours, dont 300 000 sont déclarés aptes. L'armée a besoin de 244 000 d'entre eux: reste donc un surplus de 60 000. Or, avant la réforme, le nombre d'objecteurs par an tournait autour de 30-35 000. Il fallait donc prendre des mesures facilitant le recrutement de ceux-ci. Mais avec la nouvelle législation, et en prenant pour base de calcul les chiffres des 4 mois qui ont suivi la «libéralisation» de la demande, on arrivait à une moyenne annuelle de 130 000, c'est-à-dire 70 000 objecteurs de trop par rapport aux «besoins».

Ce petit calcul fut le prétexte saisi par la CDU/CSU pour demander à la Cour Constitutionnelle de Karlsruhe la promulgation d'une ordonnance provisoire suspendant l'application de la nouvelle loi. Ce qui fut accordé. Du jour au lendemain, les objecteurs se sont retrouvés dans la même situation que 5 mois auparavant, et les administrations se sont trouvées obligées de réinstaller les commissions de contrôle.

Une combativité retrouvée

Pour réagir le plus efficacement possible à cette ordonnance provisoire, les objecteurs effectuant leur service civil se sont alors organisés de manière autonome, l'organisation «officielle» des objecteurs étant trop lourde pour réagir immédiatement. Des manifestations et quelques grèves sont déclenchées début janvier, principalement contre l'encasernement des objecteurs. Une semaine nationale d'action du 23 au 28 janvier est décidée afin de donner à la riposte un caractère national. Sept revendications sont avancées: contre l'encasernement des personnes effectuant un service civil, abolition de «l'examen de conscience», libre choix de l'affectation, contre tout déplacement opposé à la volonté de l'objecteur concerné, annulation des déplacements punitifs déjà effectués, contre la prolongation du service civil à 18 ou 24 mois, contre la diminution du nombre d'emplois qualifiés par l'embauche des objecteurs.

Cette campagne a été soutenue par de nombreuses organisations, syndicats et partis et en particulier par les associations qui emploient les objecteurs (croix-rouge et les églises protestantes et catholiques en particulier). Cette semaine d'action a été très largement suivie par les organes d'information (des émissions en direct ont même été réalisées). Le 27 janvier, des grèves partielles d'objecteurs ont eu lieu dans toute l'Allemagne (la participation à celles-ci a été de 50 %). La semaine d'action s'est terminée par une manifestation centrale à Dortmund qui a rassemblé près de 10 000 personnes.

Actuellement, le gouvernement est en train d'engager des procédures disciplinaires contre les grévistes: en RFA, les objecteurs, comme les militaires et les employés de la fonction publique, n'ont en effet pas le droit de faire grève...

Hans ■

Chronique des insurgés



1 PROCÈS ET REPRESSION A LYON

Le 30 janvier s'est déroulé au palais de justice de Lyon le procès de 25 personnes qui avaient distribué un tract injurieux pour l'armée. Le procureur a demandé une application modérée de la loi et le jugement sera rendu dans 15 jours. Au cours de ce procès 3 insoumis totaux ont demandé leur arrestation. Ils n'ont pas été arrêtés.

Mardi 31 janvier, les mêmes plus 5 autres personnes ont distribué des tracts à l'intérieur d'une caserne, au quartier général Frère. Après intervention de la gendarmerie Forcoudis et Roussey ont été arrêtés, Fauxe a été relâché.

Mercredi 1 février :

P. Groulade, objecteur insoumis, est comparu devant le tribunal de Lyon. Le procureur a demandé 4 mois de prison ferme. Une manif s'est déroulée après le procès. Elle s'est terminée place Bellecour par une intervention brutale des flics, matraque au poing. 20 personnes ont été interpellées, 4 ou 5 ont été fichées.

2 RENVOYEURS DE LIVRETS

Cl. Catry a été condamné à 1500 F d'amende (la moitié du coût d'un fusil MAS 49 56). Il a fait appel.

J. Lamure est passé le 30 janvier 78 devant le tribunal de Clermont-Ferrand. Le président n'a pas supporté d'entendre les «états d'âmes» du témoin. Le tribunal a rendu son verdict: un mois avec sursis, 1000 F d'amende, 2 ans de privation de droits civiques. Jean a fait appel le jour même.

3 INSOUSSION A L'ONF

J-Paul Bouzonie et un autre objecteur limousin sont convoqués le lundi 13 février devant le tribunal de Limoges pour insoumission. Leur comité de soutien demande que l'on écrive au président du tribunal de G.I. de Limoges et que l'on se rende nombreux au tribunal le jour du procès. Adresse du comité de soutien: J M Bouzonie, 2 av. du Gal Leclerc, 87000 Limoges.

Y. Morel, objecteur insoumis, un mois avec sursis.

F. Dittlot, déserteur ONF, un mois avec sursis

J. Boujon, insoumis ONF, Un mois avec sursis

4 LÉVILLAYER ECRIT A LA MAIN

En juin 75, Serge Levillayer écrit sur le trottoir de sa commune de Beaumont-Hague cette phrase de Jean Rostand: «Accepter l'arme atomique, c'est se rendre complice par négligence ou passivité du plus abominable forfait que l'homme ait jamais prémédité contre l'homme». En mai 76 il est condamné par le tribunal de Cherbourg à 160 F et fait appel. En octobre 76 la cour d'appel de Caen confirme la sentence. Serge se pourvoit en cassation. En juillet 77 la Cour de cassation de Paris annule le jugement de la Cour de Caen. Le 16 novembre 77 Serge est à nouveau jugé en Cour d'appel à Rouen. Le 11 janvier 78 la Cour d'appel de Rouen rend son arrêt: en raison des circonstances de la cause il y a lieu de réduire l'amende à 3 F. Serge est en outre condamné aux dépens. Le comité de soutien a engagé une dépense de près de 6000 F pour la défense de Levillayer. Soutien financier: Yvonne Rousselet, CCP 628 36 X Rennes.

Et si on allait écrire ladite phrase sur toutes les affiches électorales ?

5 PROCÈS DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

Pour avoir distribué un tract en solidarité et en soutien à Ch. Cabaret, insoumis, les membres du comité de soutien sont poursuivis pour injures envers l'armée et incitation à l'insoumission. Le procès aura lieu le lundi 20 février à 14 H au tribunal correctionnel d'Orléans.

Soyez nombreux le jour du procès, écrivez au président du tribunal, signez les pétitions que fait circuler le comité de soutien. Adresse: J.C. Lefevre, Pontournais, 45300 Orléans.



«FAITES SORTIR
CES ORDURES»

s'écria le président du tribunal en réponse à l'indignation de l'assistance: 4 mois de prison ferme, c'est la sanction infligée à l'objecteur insoumis Théo Grimault.

Quelle est cette justice qui, pour une même prise de position, inflige des peines si différentes allant du non-lieu à six mois de prison ferme, en passant par un an avec sursis.

Théo fait appel à son jugement.

Le comité de soutien appelle toutes les organisations politiques et syndicales qui par voie de presse se sont engagées à défendre les objecteurs, à soutenir l'action du comité.

Ce même comité se réunira jeudi 2 février à 20 H 30 à son local: M.P.T centre 7 av de Limoges 79000 Niort

Le comité de soutien à Théo Grimault

LA SECHERESSE DE 1976

Reflexions sur la position de l'agriculture dans l'économie. Etude faite par Pascal Byé et François Pernet, publiée par INRA-IREP Grenoble

Cette étude fait ressortir que «la calamité sécheresse a mis brutalement l'accent sur la fragilité des systèmes productifs agricoles intensifs». Les auteurs font remarquer que «le sauvetage de l'agriculture fait à cette période, fut, en réalité fort peu coûteux... Il faut mettre en parallèle l'impôt sécheresse et le plan de relance sidérurgique (12 milliards de F) ou celui du programme Concorde (10 milliards de F) pour se convaincre que si la rallonge de 6 milliards de francs suffit à maintenir l'activité de deux millions d'actifs, le coût du sauvetage de l'agriculture est modeste». Mais ils concluent pourtant que la «sécheresse 1976 a du moins le mérite de révéler les vrais problèmes posés à l'agriculture dans un contexte général de ralentissement de la croissance économique». Il faut en effet constater que des souches animales ou végétales très performantes dans un contexte donné se révèlent extrêmement fragiles dès que les caractères de ce contexte varient. A terme on doit admettre que l'option «productiviste» va entraîner une très nette augmentation des coûts de production qui tend à être prise en charge par les pouvoirs publics. Il faut alors réfléchir sur «ce que pourrait être une agriculture qui crée des emplois en économisant du capital, en diminuant ses achats de consommation intermédiaires tant sur les marchés extérieurs qu'intérieurs, en amortissant mieux les risques productifs liés à l'environnement naturel ou économique». On le voit, c'est une ouverture vers une réflexion qui n'est pas étrangère à celle que mène de leur côté les écologistes.

En vente à L'INRA-IREP
BP 47 38040 Grenoble Cedex

LA MAISON AUTONOME

«A l'origine de ce dossier, un projet de construction d'une maison autonome ; ce projet nous a amené à accumuler de la documentation ; à la classer et surtout à faire un effort de réflexion et de clarification. Lorsqu'on a eu beaucoup de mal à y voir clair, on a envie d'en parler pour que d'autres puissent en profiter, c'est tout. Ce projet est en fait pour l'instant au stade de l'attribution du permis de construire, un grand pas de fait du discours pur vers une réalisation concrète».

Le n° 3-4 de la revue «ALTERNATIVES» se propose de faire le tour des problèmes posés par la réalisation d'une maison autonome. Mais pas n'importe quelle maison autonome. Robert Chapeyre débute ce dossier par une réflexion sur la notion d'autonomie

et une analyse de l'échec de beaucoup d'expériences de ce type et de ses causes. Ce dossier se propose de combler le trou qui existe entre les catalogues et les ouvrages spé-



cialisés, de donner : les éléments d'un mecano avec lesquels chacun pourrait construire son propre projet, des éléments suffisamment détaillés pour qu'ils puissent être utilisés sans suivre de trop près des recettes, pour qu'ils puissent trouver une place dans l'ensemble d'une manière logique»

Il y a deux manières d'envisager la maison autonome, celle que l'on pourrait qualifier de «clefs en mains» et celle qui consiste à dire : avant de commencer de construire une maison autonome, commençons par être autonomes nous-mêmes : «ce n'est pas difficile, il faut reprendre les connaissances à ceux qui les ont confisquées, il faut surtout se déconditionner».

Pratiquement, cet ouvrage se propose d'être :

- Pédagogique : en donnant dans chaque cas l'essentiel des éléments de base en y ajoutant des informations importantes sans lesquelles on ne peut pas passer à une réalisation pratique.

- Réaliste : en essayant de démystifier, en ne parlant que de ce qui est possible sur un plan

NOTES DE LECTURE

pratique et des réalités du moment (coûts, réglementations, conditionnements, difficultés de réalisation).

- Pratique : en donnant des exemples, des prix, de la documentation accessible, des adresses de fournisseurs et de groupes en étant au stade de la réalisation pratique.

Le dossier se termine par la présentation de quelques exemples et notamment l'histoire du projet qui en est à l'origine : «comment, en essayant de ne pas trop diminuer un «niveau de vie», d'atteindre l'autonomie la plus complète possible, d'intégrer beaucoup de techniques douces, et sans étude économique poussée on en arrive à une solution qui demande des investissements trop importants, mais quand même à obtenir un permis de construire pour une maison autonome. Et comment avec plus de réflexion on arrive à une solution moins chère. Les limites de l'autonomie.»

Plus qu'une revue à dévorer d'un seul trait, c'est un outil de réflexion en même temps qu'un ouvrage pratique, un «manuel intelligent» à avoir toujours à portée de la main. Pour les passionnés, les bricoleurs, les rêveurs, ceux qui sont sur le point de «construire» et tous les autres par ce qu'en plus c'est beau et bien illustré.

LA MAISON AUTONOME, n° 3-4 de la revue ALTERNATIVES (224 pages, 35,00 F) à

commander aux Editions Alternatives et Parallèles 36 rue des Bourdonnais 75001 Paris.

NON VIOLENCE AUX USA

Au gré de ses remarquables numéros, la revue Alternatives Non Violentes poursuit son exploration des non violences à travers le monde.

Après l'Afrique Noire, l'Inde, l'Amérique du Sud, elle nous présente aujourd'hui : «Non violence aux Etats-Unis».

Au sommaire : «Remember Martin Luther King, une fort bonne introduction à l'histoire et à la lutte du leader des noirs américains en lutte contre la ségrégation.

- La lutte non violente contre la guerre du Vietnam. Une analyse des formidables mobilisations «against the war», leur succès et leur déclin. Le diagnostic de Diana Johnstone sur ce mouvement est sévère, mais les militants français pourront y «lire» leur propre combat avec des yeux nouveaux.

- Un court texte de Gerald T. Wilkinson : le rideau de turquoise... derrière lequel les indiens victimes du néo-colonialisme économique tentent de survivre.

- Chavez enfin débarrassé des teamsters ? une courte suite au livre «César Chavez, un combat non violent» par Jean Kalman et Jean Marie Muller.

- Le centre de vie de Philadelphie, une enquête de Pierre Fabre dans une communauté non violente. Les méthodes du life-center sont comparables à bien des égards à celles pratiquées par l'équipe de la GO CNV, mais ces dernières sont plus systématisées. Les communautés ne pourront que s'intéresser à l'expérience de Philadelphie. Chaleur relationnelle, co-conseil, formation, sont à la base du Mouvement pour une Nouvelle Société qui semble s'agrandir aux USA.

- Non violence à l'américaine, un compte-rendu critique du séminaire international d'entraînement à l'action non violente qui s'est tenu cet été à Mexico.

- Le mouvement ouvrier aux USA, un entretien avec Marianne Debouzy.

- Seabrook, une intéressante description de l'occupation non violente et américaine d'un site nucléaire.

Un parallèle trop poussé avec Malville serait mal venu. «Entre non violents», on réalise une action, qu'une manifestation, toutes tendances confondues, est bien incapable de mener à bien.

- Faire libérer Ben Chavis. Un appel pour la libération du bras droit de Luther King, emprisonné depuis 72 (cf GO CNV n° 161).

A.N.V. clos son dossier sur une galerie de portraits dans laquelle on reconnaît Thoreau, Joan Baez, les frères Berrigan, King, Chavez et bien d'autres... Sous «l'american way of life» grouille une Amérique souterraine et passionnée. «Non violence aux Etats Unis» nous en conte une partie, c'est à lire, à explorer et à conserver.

Y.-B.C

ANV : 3 rue Lemot 69001 Lyon. Abonnements : 30 F CCP 2915 21 Lyon. Le n° 5 F.

Calendrier des rencontres aux Circauds



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
Centre de Rencontre Les Circauds,
OYE, 71 180 St JULIEN DE CIVRY,
Tél. (88) 25 91 11 puis le 35 à OYE.

18 - 19 - 20 Février : STAGE DANSE FOLK

avec le groupe « Les Thiaux de polots »
pour ceux qui ne savent pas danser... danser du folk n'est pas une technique, 1 2 3, 1 2 3, mais surtout une façon d'exprimer que l'on est vivant. Un débat aura lieu : folk vivant ou musée de musique populaire ? Pourquoi faire de la musique populaire, pour qui, pour quoi ? que vit-on, que danse-t-on ?
Le stage se déroulera du samedi 18 février à 10 heures au lundi soir 20 février. La participation financière est de 100 F.

25 - 26 Février : ENVIRONNEMENT

* une analyse de la politique du gouvernement en matière d'environnement (aménagement rural et urbain, parcs et réserves).

* quelle protection de l'environnement dans quelle société et avec quelle croissance ?

4 - 5 Mars : NUCLÉAIRE

LA «GUEULE OUVERTE» EN PLEIN BOUM !

Pour inonder la France, la GO CNV a besoin de vendeurs. Là où se tiennent des réunions électorales, sur les marchés, à la porte des entreprises, des lycées, des collèges et des facs, à l'entrée des cinémas, des salles de concert et de bal. Partout !

Sur le prix de vente d'un exemplaire (5 F), 2 F pour eux.

Si vous êtes intéressés, écrivez vite à Marc Thivolle, GO CNV, 71800 La Clayette.



Autonome, alternatif, et décentralisé

(Et on emmerde tout le monde)

Présenter des écologistes aux élections, c'est comme vouloir faire entrer un riche au royaume des cieus (belle image pieuse) ou prendre un rendez-vous chez une manucure au nom du baron Empain.

Difficile

Voire même impossible. On le savait. On y est allés quand même. Pourquoi ? Pour ne pas perdre totalement le bénéfice de dix ans d'actions sur le terrain en laissant les verdâtres des partis politiques prendre notre place devant les médias. Car enfin, les coups de matraque, les engelures aux fesses, les yeux picotés par les gaz, les pérégrinations Flamanville-Malville, les procès, les injures et même la taule, ce ne sont pas les bureaucrates verdoyants (du RPR au PSU) qui se les sont tapés.

L'idéal eut été de forger un outil adapté à la serrure que nous voulions forcer. Or, cette serrure, les élections, est par nature anti-écologique. Programmes simplifiés, pensées figées, information centralisée, médias à l'affût de la bavure spectaculaire, représentation douteuse, délégation de pouvoir, apprentis-notables, bref tout l'attirail du pataqués politicien qui commence par l'outrance de son ridicule, à fatiguer les électeurs.

Il était donc fatal que l'écologie laisse des plumes dans l'aventure. A mon avis on a limité les dégâts. L'accord électoral, si fragile fut-il, permettra aux écologistes de se présenter à peu près unis en Mars. Ils ont déjoué le piège le plus grossier: la division de l'écologie en une droite et une gauche. La tactique entriste du PSU (Front autogestionnaire) a fait un bide lamentable, reconnu par «Le Monde» qui parlait mercredi de l'échec du «travail de sape» à la base. Pauvres naïfs écologistes que ceux qui ont cru pouvoir, parce qu'ils avaient faits des manifestations communes s'allier avec les installateurs de l'Etat PS-PC. et les peintres-paysagistes du programme commun. Ils sont rares: quelques gropes locaux des AT dans quelques villes de province. Oublions-les jusqu'à fin mars.

Il serait temps de penser à autre chose qu'à la polémique interne. Il serait temps d'utiliser ces élections pour dire le bon choix et expliquer la bonne alternative. Non pas droite ou gauche, non pas l'autogestion décidée en comité directeur parisien, mais la vie sur le terrain communal. Non pas la croissance libérale ou socialiste (ce sont les mêmes), mais le développement individuel et humain des êtres libérés de la technique plutôt que libérés par la technique. Non pas l'auto-

gestion de la misère ou la misère de l'autogestion, mais l'An OI: on arrête tout, on examine nos besoins, et on redemarre mollo- mollo avec deux heures de travail utile par jour. Car, c'est de l'utopie mobilisatrice ! Autre chose que le programme commun (lequel?)

Il serait temps aussi de demander aux candidats du vieux monde ce qu'ils entendent au juste par «travaux nucléaires». Le PS, par exemple, a promis un moratoire pour les centrales non construites. Mais Cruas, Flamanville, Le Pellerin sont-elles des centrales déjà construites, alors que les travaux préliminaires sont engagés, mais pas les travaux proprement nucléaires, ce qui permet à l'EDF et au PS de jouer sur les mots ? Camarades, répondez-nous avec franchise, que les électeurs puissent apprécier ! C'est tuant, cette incertitude.

La campagne officielle va commencer. Elle va voler bas. On en est sûr. Montrons que l'écologie, c'est autre chose. Ecologie 78, le collectif, a réuni une foule de groupes bien différents. Le collectif sera dissous fin Mars. Chacun reprendra ses billes. Ce n'est pas un mariage. Personne ne s'est juré fidélité. C'est un outil. Fait de bric et de broc. Faisons le fonctionner au mieux. Nous avons des délégués, des porte-paroles, des

soutiens nationalo-prestigieux et patrio-tico-tumulaires. On peut les récuser, les trouver inadaptés au Juste Combat des Justes Luttes.

Mais entre nous, qu'est-ce qui est important ? C'est la trombine du candidat du quatre-vingt douzième arrondissement de Paris (parachuté, le salaud !) ou les idées écologiques ? Ce sont les investitures ou l'écosphère ?

En écoutant les parigos se disputer les sièges avant d'arriver vaillie que vaillie à un compromis, je pensais, mercredi dernier, aux enfants, aux mères à venir, aux espèces animales et végétales que nous sommes sensés défendre. Sur que les investitures, eux, ils s'en balancent.

Les punks n'ont pas tort. Le «no future», c'est l'évidence. Le monde est vaste, et les hommes bien étroits. Comment voulez-vous bâtir un futur alors que le passé jette constamment son ombre sur le présent. Alors que le contingent prend toujours le pas sur l'universel. Allez, viens, bobonne, on va construire Un Monde Nouveau pour un Homme Libéré. Et magne-toi sinon c'est ma main sur la gueule !

Arthur

Ouf! c'est fait!

Après la région Rhône-Alpes, voici les candidats des autres régions, Paris y compris. Pour l'heure, ça fait 155 à peu près.

les seuls, les vrais, méfiez-vous des contrefaçons !

YVELINES (78)
1^{er} circ. : Bodu
3^e circ. : Anna Tabakhoff
4^e circ. : Mlle Adeline
5^e circ. : Hautot
6^e circ. : Madrange
7^e circ. : Authélet

ESSONNE (91)
3^e circ. : Mayeur
4^e circ. : Massiou

VAL D'OISE (95)
1^{er} circ. : Seillinger
2^e circ. : Amice
3^e circ. : Allain
4^e circ. : Beauvais

SEINE-ET-MARNE (77)
1^{er} circ. : Laugier
2^e circ. : Sourine

HAUTS-DE-SEINE (92)
2^e circ. : Pujol
3^e circ. : Sonnet
4^e circ. : Mme Mercadé-Pillet
6^e circ. : Orthlieb
11^e circ. : Mme Niollet-Chiodi
13^e circ. : Mathon
12^e circ. : Pouey-Mounou

VAL-DE-MARNE (94)
2^e circ. : Gatel
4^e circ. : Bord
5^e circ. : Mme Scrive-Loyer
6^e circ. : Ménant
7^e circ. : Mme Gisèle Chaleyat
8^e circ. : Mme Catherine de Verdière

SEINE-ST-DENIS (93)
1^{er} circ. : Mme Lognon
9^e circ. : Premat

PARIS (75)
1^{er} circ. : Delarue
2^e circ. : Bidou
3^e circ. : Lalonde
4^e circ. : Hervé
5^e circ. : Mme Volturier
6^e circ. : Mme de Boisrouvray
7^e circ. : Saint-Martin
8^e circ. : Mme Dahan
9^e circ. : Baumgarten
10^e circ. : Rossin
11^e circ. : Mme Brachet
12^e circ. : Mme Vergès
13^e circ. : Mme Huyteza
14^e circ. : Brossault
15^e circ. : Lavergne
16^e circ. : Mme Franchi
17^e circ. : Bertrand
18^e circ. : Mme Schneiter
19^e circ. : Mme Bernard
20^e circ. : Mme Lhermite
21^e circ. : Chastaing
22^e circ. : Guillemain
23^e circ. : Destombes
24^e circ. : Semelin
25^e circ. : Mme Gautrat
26^e circ. : Fabre-Luce
28^e circ. : non attribuée
27^e circ. : Mme Chan
29^e circ. : Patrick Simonnet
30^e circ. : Haxaire
31^e circ. : Mme Fernandez

HAUTE-GARONNE (31)
1^{er} circ. : Daniel Roussee
2^e circ. : Marie-Christine Auriach
3^e circ. : Philippe Dufetelle
4^e circ. : Henri Bouchard
5^e circ. : Jean-René Gouilly

GERES (32)
1^{er} circ. : André Dumont

TARN ET GARONNE (82)
2^e circ. : Alain Jean

CHARENTE MARITIME (17)
Circonscription d'Oléron :
Jean-Marc Raynaud

TARN (81)
2^e circ. : Jean-Claude Armengaud,
candidat apparenté

NORD
1^{er} circ. : Christian Lapere
7^e circ. : Jean-Marie Glänzlen
9^e circ. : Michel Antoine Callens
10^e circ. : Philippe Carron
13^e circ. : Marc Liagre
18^e circ. : Luc Coppin
19^e circ. : Raymond Depotter

LANDES (40)
1^{er} circ. : Michel Baris
2^e circ. : Paul Leruez

PYRENEES ATLANTIQUES (64)
1^{er} circ. : Joël Tanguy
2^e circ. : Michel Rodès

CALVADOS (14)
5^e circ. : Marie-Paule Labey

LOIRE-ATLANTIQUE (44)
1^{er} circ. : Marie-France Garin
8^e circ. : Albert Héridet

MANCHE (50)
2^e circ. : M. Ricoordeau
3^e circ. : Claude Vallé
4^e circ. : Didier Anger
5^e circ. : Alexandre Boivin

MORBIHAN (56)
2^e circ. : Michel Le Corre

FINISTERE (29)
4^e circ. : François de Beaulieu
7^e circ. : Jean Moalic

ORNE (61)
3^e circ. : M. Pichois

PUY-DE-DOME (63)
1^{er} circ. : M. Vulliod
4^e circ. : M. Constanclas

HAUT-RHIN (68)
1^{er} circ. : Bernard Deiss
2^e circ. : Jean-Paul Goss
3^e circ. : Solange Fernex
4^e circ. : Antoine Waechter
5^e circ. : Henri Jenn

BAS-RHIN (67)
1^{er} circ. : Françoise Méurath

Suite et fin

JEAN-MARIE Muller, de la direction du MAN, répond ci-contre aux articles publiés dans la GO/CNV du 19 janvier à propos du Front Autogestionnaire. Il s'y réfère indistinctement à trois textes : celui d'Arthur (dont la signature avait malencontreusement sauté au montage), le mien, et le petit «manifeste» qui exprimait le point de vue unanime de l'équipe à propos des élections. J'en déduis qu'ils s'en prend à l'orientation de fond que ces trois textes ont en commun. De ce point de vue, et quitte à rabâcher, quel est l'essentiel ? L'instauration d'une autre société, fondée sur un autre type de développement. Par l'action de quelles forces ? De toutes celles dont les intérêts et les aspirations sont en rupture par rapport au fonctionnement de la grande machine actuelle, et qui s'attaquent, de multiples façons, en totalité ou en partie, à ses principaux rouages économiques, politiques et culturels : l'exploitation capitaliste, le salariat, l'Etat, la domination de l'homme sur la femme, etc. Dans leur convergence,

encore à réaliser, ces forces sont majoritaires.

Le PS et le PC ne sont pas la traduction politique de ces forces sociales et de leur convergence : ils ignorent, ou vont contre, certaines de leurs aspirations. C'est pourquoi il existe une extrême-gauche, un mouvement écologique et, électoralement, des abstentionnistes. Et même des votes à droite, par exemple chez de nombreux petits agriculteurs, en cela successeurs de la plèbe rurale vendéenne que la bourgeoisie «révolutionnaire» de 1791 avait rejetée du côté «de Dieu et du Roi», et cousins des paysans pauvres du nord du Portugal qui, en 1975, ont voté contre la «révolution des œillets» et pour les grands propriétaires et leurs représentants, parce que la gauche, à Lisbonne, ignorait tout ou presque de leurs problèmes. L'histoire de ces dix dernières années est pleine d'événements, d'explosions, de mouvements qui ont manifesté le décalage entre le potentiel social de subversion et la superstructure politique.

ENFERMER OU LIBERER

C'est donc cette dissidence qu'il s'agit de faire exister politiquement, en utilisant aussi, en dépit de ses pièges, l'occasion électorale. Ce sont ces forces et le projet alternatif que, dans leur convergence, elles portent, qu'il s'agit de politiser. Ce qui ne peut se faire, l'histoire le prouve, à l'intérieur - fût-ce de façon conflictuelle - de la gauche traditionnelle. Les déblocage suppose par conséquent qu'on n'enferme pas le débat, dès le premier tour, entre la droite et la gauche de notre actuel échiquier politique, comme si ces dernières étaient finalement seules à compter.

Or n'est-ce pas à cet enfermement que le Front Autogestionnaire conduit quand il exige que, dès le premier tour, ceux qui votent pour lui ou pour les écologistes avec lesquels il s'unirait, se décident déjà pour la gauche traditionnelle au second ? J'ai pour ma part connu le même problème à *Politique-Hebdo*, et c'est pourquoi j'en suis parti : sous

prétexte de «politique», ce journal faisait progressivement passer au second plan tous les fronts dits «secondaires» (femmes, jeunes, régionalismes, écologie, etc.). Résultat : au lieu de contribuer au développement autonome, en vue d'un projet réellement alternatif, de ces nouveaux mouvements, il s'est mis à en rabattre les militants qui le lisaient sur les partis de gauche et leurs débats internes, perdant ainsi sa raison d'être.

Que Muller se rassure : la grande majorité des «politisés» qui voteront écologiste au premier tour voteront pour la gauche au second. Et pour se comporter ainsi, ils n'ont nul besoin de ses exhortations ni des nôtres. Car leur visée n'a rien de «centriste» ! Mais exiger ce second vote en préalable, n'est-ce pas limiter son influence aux seuls déjà «politisés», donc condamner le mouvement écologiste - et encore plus le Front Autogestionnaire - à demeurer minorité, marginale ou... d'appoint ?

Paul BLANQUART

DROIT DE REPONSE

Permettez-nous de relever nos fronts autogestionnaires

NOUS le savons tous : il n'est pas facile de rester non-violent, écologiste et autogestionnaire tout en s'engageant sur le terrain électoral. Les risques de dérapage existent à chaque tournant. Le discours politique devient vite un réquisitoire non seulement contre ceux d'en face mais aussi contre ceux d'à côté. Sur ce point, les partis politiques de gauche rivalisent avec ceux de droite avec un art égal. Mais voici que vous-mêmes qui rêvez de la société conviviale, vous vous laissez emporter par la fièvre électorale et prenez un malin plaisir à fustiger le Front Autogestionnaire en ayant recours aux mêmes procédés avec lesquels *l'Humanité* fustige le Parti socialiste. Vous n'argumentez pas, vous vous contentez de nous accuser en pratiquant toutes sortes d'amalgames. Vous vous laissez prendre au jeu de la politique-spectacle en instruisant notre procès et en nous livrant à la vindicte de vos lecteurs. A travers vos diatribes, vous croyez devoir nous exprimer votre mépris et je voudrais que vous puissiez comprendre notre déception.

Réhabiliter la politique

La non-violence et l'écologie n'ont de chance de réhabiliter la politique que pour autant que ceux qui s'en réclament se gardent de tomber dans les travers de la politique politicienne. A cet égard, la première exigence est de garder un certain respect des adversaires d'à côté - puisque vous nous considérez comme tels.

Si vous êtes en désaccord avec la démarche politique que nous faisons au sein du Front Autogestionnaire, nous comprenons fort bien que vous l'exprimiez et nous ne serons pas effarouchés par la vigueur et la rudesse que vous pourrez donner à vos propos. Mais encore faut-il que ce désaccord soit situé exactement là où il se trouve. Il existe

une saine polémique, mais nous sommes bien obligés de constater que celle que vous cherchez à établir contre nous est tout à fait malsaine car le débat est faussé au départ. Pour ma part, je me refuse à désespérer de pouvoir dialoguer avec vous. C'est pourquoi je n'irai pas chercher du côté de chez Freud le fondement de vos raisonnements et j'essaierai d'argumenter logiquement.

Toutes vos critiques se cristallisent sur le fait que nous refusons de nous laver les mains des résultats du second tour des prochaines élections législatives et que, ne voulant pas repousser dos à dos la droite et la gauche, nous sommes effectivement décidés à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que la droite soit battue - étant bien entendu que les électeurs resteront libres de leur choix et que - soyez rassurés - nous n'aurons recours à aucun moyen de contrainte à leur encontre. Toute notre démarche se trouve figée en cet instant précis qui se trouve abstrait de tous ceux qui le précèdent et de tous ceux qui le suivront. Dès lors, vous croyez pouvoir identifier notre choix à un ralliement sans conditions aux partis de gauche et, par voie de conséquence, à une trahison pure et simple de l'écologie. Et vous affirmez tranquillement que cette logique dans laquelle vous nous enfermez vous-mêmes à double tour vous « donne le vertige ».

Mais en dépit de vos affirmations péremptives, il n'y a pas d'un côté les bons écologistes qui se sont soumis aux consignes des dirigeants d'Écologie 78 et l'autre les mauvais militants du Front Autogestionnaire qui sont d'ores et déjà condamnés à n'être que des « agitateurs d'idées ». En journalistes avertis, vous ne pouvez pas ne pas savoir que de nombreux groupes écologistes locaux - notamment plusieurs groupes d'« Amis de la Terre » - ont décidé de rejoindre le Front Autogestionnaire (et cela intéresserait certainement vos lecteurs que vous en rendiez compte). Cela montre



ERRATUM

C'est tout à fait indépendamment de notre volonté que l'article « Coupez vos fronts autogestionnaires », publié dans GO-CNV N° 193 du 19 janvier, n'a pas été signé. Mais nos fidèles lecteurs auront certainement reconnu le style de l'ami Arthur...

simplement que les écologistes ne font pas tous la même démarche politique et qu'il leur faut donc continuer le débat - mais autrement qu'en se lançant des anathèmes les uns sur les autres.

« corporatisme » et « apolitisme »

Lorsque nous constatons la « confusion politique » qui règne au sein d'Écologie 78, nous ne nous en prenons pas aux écologistes, nous ne faisons que constater une évidence qui est aujourd'hui reconnue par l'ensemble des écologistes. Pour notre part, nous n'avons aucun mépris pour les tenants d'une écologie « corporatiste » qui se voudrait « apolitique ». Nous disons seulement que leur analyse de la société capitaliste n'est pas la nôtre et que, s'il peut arriver que nous fassions avec eux des accords tactiques, nous ne pouvons pas faire avec eux un accord stratégique dans la perspective du changement de société que nous voulons.

Paul Blanquart nous accuse d'être fascinés - voire obsédés - par la « scène politique ». Mais, à vous lire, il semblerait plutôt que vous soyez beaucoup plus que nous victimes de cette fascination. Car lorsque nous disons que nous nous situons résolument et définitivement à gauche, nous n'entendons pas nous définir par rapport à ceux qui occupent le devant de la « scène » politique, nous entendons nous définir nous-mêmes; nous voulons seulement donner à notre choix toute sa rigueur et sa cohérence.

Bien sûr, en nous situant à gauche, nous choisissons par le fait même nos adversaires et nos partenaires et nous nous trouvons engagés dans une solidarité objective avec tous ceux qui se battent pour le socialisme. Mais, là encore, nous ne pensons pas à nouer des alliances avec les appareils des organisations de gauche, nous voulons

**Permettez-nous de relever
nos fronts autogestionnaires
(suite)**

seulement continuer à vivre notre alliance conflictuelle avec les militants de gauche qui, le plus souvent, militent à la base de ces organisations. Que voulez-vous nous ne pouvons pas renvoyer dos à dos les militants de la C.F.D.T. et ceux du R.P.R., les antinucléaires du P.S. et les membres du P.R. Dans de nombreuses luttes menées sur le terrain, nous avons appris à établir une certaine distinction entre les militants de gauche et ceux de droite. Je sais bien que vous refusez de vous embrasser avec de telles nuances. Mais à force de refuser toute nuance, on finit tout simplement par se tromper d'adversaires.

Avouez qu'il est tout de même remarquable qu'à aucun moment de vos analyses et de vos discours, vous ne parliez de la droite. Tout se passe comme si elle n'existait pas, comme si vous ne l'aviez jamais rencontrée.

Nous sommes parfaitement d'accord avec vous lorsque vous écrivez que « la diversité écologique ne peut en aucun cas servir de prétexte à des imprécisions, à des concessions, voire à des compromissions à l'égard des pouvoirs en place ». Si nous affirmons la nécessité de battre les candidats de droite lors des prochaines élections, c'est précisément pour refuser toute « concession à l'égard des pouvoirs en place ». Car la première concession qu'il faut refuser de leur faire c'est de nous abstenir de voter contre eux.

Vous nous accusez avec obstination de faire le jeu des partis de gauche alors que la seule chose dont vous puissiez nous accuser c'est de refuser avec obstination de faire le jeu des partis de droite. S'il est vrai que lors du premier tour, on choisit et que lors du second tour, on élimine, eh bien au premier tour nous ne choisissons pas les candidats des partis de gauche et au second tour nous éliminons les candidats des partis de droite. Mais vous, vous posez le problème politique que nous devons résoudre le 19 mars

comme si le choix était, non pas entre la droite et la gauche, mais entre la réalité et le rêve. Entre l'une et l'autre, vous pouvez toujours choisir le rêve mais, ce faisant, vous ne changerez rien à la réalité.

Pour le reste, nous sommes bien persuadés avec vous que le mouvement autogestionnaire ne doit surtout pas attendre que la révolution pour laquelle il se bat sortira des urnes au soir du 19 mars. Faut-il redire ici que le Front Autogestionnaire ne veut surtout pas être un cartel électoral destiné à se dissoudre au soir des élections. Son importance, nous la situons beaucoup plus après les élections que pendant. Car enfin, Blanquart, si nous avons décidé de créer un Front Autogestionnaire, c'est précisément parce que nous sommes convaincus - et je reprends tes expressions - qu'il ne faut pas identifier les luttes anti-capitalistes et les organisations politiques et syndicales qui se réclament de la classe ouvrière et qu'il y a « non-correspondance ». C'est ce que d'emblée nous soulignons dans notre plateforme en écrivant que « les partis politiques traditionnels n'ont pas su ou voulu prendre en compte les aspirations nouvelles » qui se sont exprimées ces dernières années au cours des différentes luttes populaires. Nous n'attendons donc aucun miracle d'un éventuel gouvernement de gauche mais nous ne pensons tout de même pas qu'il faut pour autant favoriser le maintien au pouvoir du gouvernement de droite. Si je peux comprendre que vous vous refusiez à mettre la « fausse gauche » au pouvoir, je ne peux pas comprendre que vous soyez prêts à y maintenir la « vraie droite ».

Quoi qu'il en soit, vous pouvez continuer à ne pas compter sur nous pour une telle besogne.

Jean-Marie MULLER

Nota : les intertitres sont de la rédaction.

**Non-violence
politique**

Quatre mois après la décision de sa parution, le mensuel du Mouvement pour une Alternative Non Violente, vient de sortir son premier numéro. Créer pour amplifier le rôle d'information, d'interpellation et de proposition du MAN dans de nombreux domaines de la vie politique, Non Violence Politique est né à la théorie de l'action non-violente. Pour son coup d'envoi, le MAN - qui sous la plume de Jean-Marie Müller, définit sa participation aux élections comme une contestation de celles-ci - donne le ton en titrant à la Une « Votez à gauche », « Mais pratiquez l'autogestion ».

Au sommaire du N° 1 : Non violence, autogestion et élections; Front Autogestionnaire; Larzac; Livret militaire; Objection de conscience; Argentine.

« Non Violence Politique est né (sans violence); il vivra » écrit Guy Boubault dans son éditorial. Nous lui souhaitons vivement. Au-delà de la stratégie électorale qui séparent souvent nos deux journaux, il est urgent que la non violence, comme l'écologie, imprègnent le domaine de la politique; la gestion et la vie harmonieuse de la cité, étant leur terrain d'expression privilégié.

Abonnement : 40 F, de soutien 80 F, au MAN, 20 rue du Dévidet, 45200 Montargis. CCP 71 85 A La Source.

Quatre mois après la décision de sa parution, le mensuel du Mouvement pour une Alternative Non Violente, vient de sortir son premier numéro. Créer pour amplifier le rôle d'information, d'interpellation et de proposition du MAN dans de nombreux domaines de la vie politique, Non Violence Politique est né à la théorie de l'action non-violente. Pour son coup d'envoi, le MAN - qui sous la plume de Jean-Marie Müller, définit sa participation aux élections comme une contestation de celles-ci - donne le ton en titrant à la Une « Votez à gauche », « Mais pratiquez l'autogestion ».

L y a fort longtemps, lorsque le corps social fut créé, une controverse s'éleva entre ses différentes parties pour savoir qui dirigerait. Démocratiquement, on organisa des élections mais auparavant chacun y alla de son couplet.

Le cerveau - représenté par les intellectuels - étant le plus rapide, s'écria : « Je suis le siège de l'intelligence et le centre nerveux qui contrôle tout, sans moi vous seriez des bêtes, pis, des minéraux. Je dois être le chef, votez pour moi ! »

Mais les mains des travailleurs s'agitaient déjà : « Pas question, nous faisons tout le travail, nous vous faisons vivre, la justice exige qu'en retour nous commandions. Votez pour nous ! »

Les yeux (de la police) ne l'entendaient pas de cette oreille : « Nous surveillons tout et grâce à nous vous êtes prévenus des dangers; qui plus est, grâce à nous, vous irez dans le droit chemin. Votez pour nous et nous vous dirigerons. »

Le sexe eut beau faire valoir ses avantages, envoûter le reste du corps, mais l'orgueil d'être élu enflammait toutes les autres parties. Le cœur s'époumonait. En faisant des ronds, les jambes promettaient d'aller au bout du monde. Même le nez trouvait de bonnes raisons pour se mettre en avant.

L'anus, en bon tacticien, attendit la fin du brouhaha pour faire entendre sa voix feutrée de politicien roublard. Surpris, puis indignés, tout le monde finalement s'esclaffa lorsqu'il voulut insister. Inconcevable ! Avait-on déjà vu un cul chef de quelque chose ?

Plaisanterie pour plaisanterie, le cul se laissa d'abord aller dans les bottes ce qui indisposa fort le reste de l'assistance. Puis, avec une moue de dédain, il se pinça net et refusa dorénavant de fonctionner.

Le soulagement fut de courte durée.

Bientôt le cerveau devint obsédé, les yeux brouillés faisaient peine à voir, les jambes n'avaient plus d'allant et les mains, moites et molles, pendaient inertes. Tous les organes luttèrent contre l'empoisonnement. Finalement, ils durent capituler devant l'anus qui devint le chef incontesté.



Depuis ce jour, matés, tous s'affairent à leur tâche : servir le cul, indéfiniment réélu, demi-dieu aux Champs Elysées. Lui se dore au soleil, baille à grand bruit et tous les matins leur exprime... sa satisfaction.

Vous aussi vous voterez pour lui.

Y. Le Henaff

**RFA :
les antinucléaires
en procès**

On assiste à l'heure actuelle en Allemagne Fédérale à une vague de procès contre des antinucléaires arrêtés au hasard au cours des dernières manifestations. A travers eux, c'est tout le mouvement anti-nucléaire que le gouvernement vise et veut «criminaliser». L'un des inculpés, Walter Knolle, pro-



Walter Knolle avec sa fille

fesseur de 35 ans, membre des Amis de la Terre allemands, non violent, est poursuivi pour résistance à l'Etat et port d'armes (du jus de citron, un aérosol défensif et une paire de pinces). Dans un climat où beaucoup d'hommes politiques ont été jusqu'à préconiser publiquement la détention perpétuelle pour ce genre de «criminels», Walter Knolle, ainsi que beaucoup d'autres écologistes inculpés, risque jusqu'à 15 ans de réclusion. Un comité de soutien fait circuler une pétition et espère rassembler le maximum possible de signatures. Le soutien doit être international, écrivez à :

- Bundeskanzler Helmut Schmidt Adenauer-Allee - D5300 Bonn
- et à :
- Bundesjustizminister H.J. Vogel Postfach - D5300 Bonn

pour demander l'arrêt immédiat des poursuites engagées contre les écologistes en vous déclarant prêts à boycotter les produits allemands au cas où de telles méthodes antidémocratiques se poursuivraient en Allemagne Fédérale. N'oubliez pas d'envoyer un double de vos lettres à «Freunde der Erde» 2 Hamburg 1 Postfach 6168 Germany.

C'est URGENT !



**RECTIFICATIF
DOSSIER ENERGIES**

Dans le dossier énergies paru dans le n° 194 de la GO CNV, à l'intérieur de l'article intitulé Agriculture écologique et énergie, il faut inverser, dans le deuxième tableau, 'fermes conventionnelles et fermes organiques'.

Sur le terrain

6

FEMMES, FEMMES Du 1^{er} au 19 février, cycle cinématographique à la MJC de Cannes-centre, studio 13 avec au programme :
- «Les épouses» (Wiwes), vend. 10 (+ débat) à 20 h 30, sam. 11 à 18 h 30, dim. 12 à 17 h 30
- «News from home», vend. 18 à 18 h 30, sam. 11 à 21 h, dim. 12 à 17 h 30
- «Paradis d'été», merc. 15 et sam. 18 à 21 h, vend. 17 à 18 h 30 et dim. 19 à 17 h 30
- «Harlan county USA», merc. 15 à 15 h et 18 h 30, vend. 17 (+ débat) à 20 h 30, sam. 18 à 18 h 30 et dim. 19 à 21 h

13

LA CONTRE-PRESSE MARSEILLAISE SE RESTRUCTURE : l'AP 13, nouvelle formule est sortie.

C'est un quinzomadaire qui n'est ni «journal militant au service d'une seule orientation politique» ni «journal au service de l'expression populaire».
L'AP 13, c'est l'information au service des luttes. Abt. 6 mois 35 F. 1 an 70 F.
AP 13 39 allées Gambetta, 13001 Marseille
CCP 1 58114C Marseille.

C'EST AU PIED DU MUR QU'ON VOIT LES ECOLOGISTES... Au moins ceux de Marseille qui dimanche dernier ont mené une action contre la tristesse urbaine, contre le béton gris. Imaginez un square bisornu au bord d'une grande avenue, quelques bancs et quelques tiges plantées en terre sur lesquelles l'écllosion de la première feuille déclenchera la grande incantation officielle pour l'espace vert. Le tout cerné d'un mur aveugle. Assis sur un banc, les pépés du quartier, la maman avec son bébé ont le choix entre deux paysages : d'un côté les voitures au feu rouge, de l'autre le mur. Plaisir des sens !

Les écologistes sont intervenus, pincesaux à la main. Ils ont transformé le mur en paysage selon leurs rêves : des cyclistes dans la campagne, des capteurs solaires sur le toit des maisons, des fruits sur les arbres, un chat qui se chauffe sur un soleil énorme.
Le square n'est plus triste, les passants étaient ravis, la police arrivée sur le tard n'a pas chargé.
C'est donc possible. On peut sans autorisation, décorer les murs de son quartier, on peut manifester en dur et en couleurs.
La ville est à nous, la ville est à vous.
Faites pareil, c'est beaucoup plus joli que les affiches électorales, ça dure et c'est pas triste.

P.S. Le square se trouve avenue du Maréchal Foch, à l'angle du Boulevard Boisson.
Une souscription Ecologie 78 est ouverte : CCP 571343 P. Marseille
Amis de la Terre / Ecologie 78, 7 Bd National 13001 Marseille. Tél. 50.42.31

14

LE MOUVEMENT ANTINUCLEAIRE AVANT LES ELECTIONS ? ET APRES ! (ET PENDANT ?) Il est de moins en moins probable que les élections se joueront sur le problème du nucléaire, d'autant plus que l'on assiste à une démobilitisation générale des écologistes et des antinucléaires engagés dans le combat électoral ! Il est urgent de redéfinir une stratégie de lutte antinucléaire pour les mois à venir.
Modes d'actions proposés :

1°) constituer dès à présent un réseau d'information sur les transports nucléaires. Nous sommes disposés à recevoir toutes informations que vous possédez ou toutes les sources de renseignements que vous pourriez nous indiquer.
2°) organiser avant l'été des manifestations simultanées dans chaque ville de France 3°) mettre en place une coordination antinucléaire permanente permettant la circulation de l'information et la coordination des actions géographiquement étendues (ex. les manif).
Nous demandons aux groupes d'accord avec cette initiative de contacter assez rapidement les Amis de la Terre de Caen pour leur fournir leurs propositions ou leurs remarques concernant l'organisation de la manifestation nationale et/ou la constitution du réseau d'information sur les transports de déchets.
A.T. Caen, 15 rue Pémagnie 14300 Caen.

17

FETE DU FRONT AUTOGESTIONNAIRE Samedi 12 février à la maison de quartier de Mirouil à La Rochelle.
- 19 h bouffe, débat.
- 21 h Mama Bea
23 h bal avec Perlimpimpin folk
Participation aux frais, 20 F (10 F à partir de 23 h).
organisation du PSU, MAN, Planning familial et militants autogestionnaires.

PAUVRES MAIS HONNETES ! «Un certain nombre d'écologistes et de comité de notre région ont décidé de présenter un candidat Ecologie 78 en mars prochain dans la circ. de Royan Marennes Oléron.
Nous demandons à chacun de participer au financement de cette campagne en envoyant des dons à Mme Constance Margueron, rue E. Mounier 17600 Saujon. CCP Bordeaux 370093U

21

ANTINUCLEAIRES DE DIJON ET DE LA REGION ! Le comité dijonnais d'information nucléaire tient de nouvelles permanences :

- le premier mercredi du mois de 17 à 19 h à la librairie «Les doigts dans la tête», rue Chabot-Charny (en face des sacs)
- le troisième samedi du mois de 15 à 17 h, à la librairie «Lisa», 20 rue d'Assas (en face de la préfecture).
- la réunion générale a toujours lieu le dernier vendredi du mois à 20 h 30, au siège social : Hôtel des Sociétés, 7 rue du Dr Chaussier 21000 Dijon →

18

Pour la commission «autoréduction 15 %», contacter P. Decuyper, 3 rue du Carrousel (en face de la piscine du parc). Une permanence y est assurée tous les mercredis de 18 h 30 à 20 h.
En cas d'urgence téléphoner au : (80) 41.28.23 (poste 325) aux heures de bureau et demander Gérard Segault.

25

LE FRONT AUTOGESTIONNAIRE De Besançon, qui présente Charles Piaget aux élections législatives organise les 10, 11 et 12 février un week-end cinéma.
Au programme : vend. 21 h, «Les camarades de Monicelli», sam. 15 h «La grève», 17 h 30 «L'ennemi principal», 21 h «Mais qu'est-ce qu'elles veulent ?», dim. 14 h 30 «Nucléaire danger immédiat» et 17 h «La question»

26

M. Delmas, maire de Clionsciat, est mort...
Il était précieux par son bon sens, sa bonhomie, la chaleur humaine qu'il communiquait par son accent, sa simplicité, son courage. Sous la pluie à Malville et à Cruas, il avait marché avec nous, négligeant son âge et les douleurs de sa jambe.
Nous avons perdu un ami, un homme, un élu qui savait prendre ses responsabilités à tête haute.

29

AGRI BIO FINISTERE Un jeune de 18 ans dans un lycée agricole, voulant pratiquer un retour à la terre, cherche un agriculteur biologique qui voudrait bien lui apprendre le métier.
Ecrire à Le Goff Thierry, 16 rue du Dr Poulquien 29220 Landerneau.

FÊTES INFORMATION Si vous vous sentez concernés par les problèmes d'énergie, de santé, de tourisme, de démographie, de réorganisation de l'emploi, Ecologie 78 circonscription de Douarnenez vous invite à venir nombreux aux fêtes information qui se dérouleront les dimanches après-midi, à partir de 15 h.
19 février à Plonéour lanvern, Festnoz ; 5 mars, Douarnenez (salle des Fêtes) Festnoz des projections du film «Voyage dans les centrales de la terre» auront lieu à 20 h 30 et seront suivies d'un débat.

les 19 février à Plonéour lanvern, le 20 à Plogoff, le 21 à Pont Croix, le 22 à Plozevet, le 23 à Landudec, le 24 à Douarnenez, le 25 à Bric, le 26 à Le Cronan.
Les dates et les salles seront précisées dans les journaux locaux.
Contact : Marie Cécile Floc'h 9 rue Alavoine 29 Pont Croix Tél (98) 70 45 60

FETE ET DEBATS Avec Mans de Breish, une fanfare, un film «Nucléaire danger immédiat».
5 tables rondes : Larzac, Naussac, armée, nucléaire, la maîtrise de notre espace.
Samedi 11 février de 15 à 19 h, à la MJC du chemin-bas d'Avignon 30000 Nîmes

30

LO RESSON DELS GASAL C'est le titre du bulletin N°1 des groupes d'action locale pour un socialisme d'autogestion (G.A.S.A.L.), mouvement affilié à la fédération des élus autogestionnaires : Joan Guers vous l'envoiera si vous lui écrivez à la mairie de Sauzet 30190 St Chaptas.

COOP BIO DOMENE Le groupe Domene et Environs de l'Association loi 1901 «Clef des Champs» poursuit ses activités : information sur la nourriture biologique, approvisionnement en produits sains.
Toute personne intéressée est bienvenue à la prochaine réunion le mercredi 15 février, 20 h 30, mairie de Domene.
Contact : Roger Marciau, Venon la Ville 38610 Gières.

31

UN GRAND CARNAVAL Aura lieu à Toulouse le samedi 4 mars à l'initiative de la convergence pour l'autogestion, l'Occitanie, l'écologie. Il se déroulera sous la forme d'un défilé, avec la participation de nombreux groupes théâtraux et musicaux, suivi d'une grande fête. Il donnera la possibilité à tous les groupes toulousains qui le souhaitent de s'exprimer publiquement.
Pour participer à la préparation, écrire à l'Ostal Occitan, 8 rue Dalayrac, ou téléphoner entre 16 et 19 h au 62.72.13.
Dès à présent, un atelier de confection de masques et de costumes a lieu tous les mercredis de 15 à 19 h au Pharaon, 18 rue Pharaon. Les enfants y sont particulièrement conviés.

AU COURS DE LA RENCONTRE REGIONALE ANTINUCLEAIRE Tenue à Toulouse le 15 janvier, les présents ont accepté le principe d'initiatives régionales d'actions anti-nucléaires (ou écologiques, etc.). Nous proposons la date du 19 mars pour des actions, rassemblements, etc. sur des objectifs importants (sites de centrales par ex.) qui seront choisis par les groupes à la base.
Si nous proposons la date du second tour, c'est pour bien montrer que nos luttes sont ailleurs que dans les urnes, que nous n'attendons pas le résultat pour déterminer nos positions, et que nous restons sur le terrain quotidien des luttes.
Ce projet devra être discuté dans chaque comité et si possible des collectifs se formeront. Chaque rassemblement sera totalement autonome et fixera la forme qu'il devra prendre et décidera s'il s'associe avec d'autres groupes proches (antimilitaristes, comités de quartier, autonomistes, féministes, Larzac, etc.)
Contact de la coordination : CAN Toulouse, 3 rue Danton 31400 Toulouse.

33

COMMISSION VIVISECTION Son but est de regrouper les anti-vivisectionnistes de la région pour une action structurée au niveau d'une information complète et scientifiquement documentée auprès du grand public, des médecins et des étudiants en médecine et biologie.
Etudier les moyens d'action, organiser la diffusion de l'information, seront les objectifs de l'équipe qui veut se créer en vue de

42

LE BARRAGE DE VILLEREST Animation le

dimanche 19 février, 15 h, Salle Beauséjour à Pamisnières.
Un film, «Mon nom est Villereest», un débat, une exposition.
Invitez vos copains.
Organisation du comité de défense des gorges de la Loire, comité agricole contre le barrage, C.C.J.A. du canton de Pamisnières, groupe objection en monde rural.

34

S'IL EXISTE DE NOMBREUX LANGUEDOCIENS Qui pensent qu'il serait important que les écologistes soient présents pendant la campagne pour les législatives, soit en présentant un candidat soit sans candidat, il faut que ceux-ci nous le disent et soutiennent cette campagne soit en envoyant de l'argent, soit en venant à notre local soit en faisant les deux. C'est Urgent !
En voyez l'argent au Mouvement écologique de Montpellier 19 rue de la Vallée 34000 Montpellier. Compte Société Marseillaise de Crédit 128 259 N. ou Mvt Ecolo de Lunel 7 rue Malinas 34400 Lunel.
Permanence réunion du M.E.L. lundi de 21 h à 23 h et mercredi de 13 à 14 h.

35

MOIS D'INFORMATION SUR LE BRÉSIL Organisé par le CRIDDEV, centre rennais d'information pour le développement et la libération des peuples, 41 av. Janvier 35000 Rennes.
Jusqu'au 18 février : exposition «Brésil : contrastes» à la Maison du Champ de Mars de 12 à 21 h.

LA COOP DE DISTRIBUTION DE PRODUITS BIOLOGIQUES «L'Artichaud» tiendra ses permanences (vente, commandes, renseignements) les mardis de 18 à 20 h et les mercredis de 11 à 13 h en son local, 73 rue de Chateaugiron 35100 Rennes.

37

L'UNION PACIFISTE D'Indre-et-Loire organise une réunion d'information et de recherches sur le thème «Nationalisme, guerre et barrières linguistiques». Un exposé débat sur ce thème sera complété par une séance de projection de diapos.
Cette réunion aura lieu le 11 février à partir de 14 h 30 salle des Rives, rue Roche Pinard à St Avertin (entre les deux ponts à 200m de la mairie).

38

UNE COORDINATION Grenobloise des renvois de papiers militaires a été mise en place.
Son adresse : C.L.O., 4 rue du Vieux Temple 38000 Grenoble.
Permanence tous les mardis de 20 h 30 à 21 h 30.

LE GROUPE ECOLOGIQUE De Bourgoin-Jallieu et les élections législatives : après analyse de la situation, l'Association «Bellissime» fait part des points suivants :
Les caractéristiques de la campagne électorale ne permettent pas actuellement d'aborder les problèmes d'environnement dans leurs véritables dimensions.
Aucune candidature n'a reçu l'appui ou le soutien de l'association.
Celle-ci reste vigilante et en raison de la gravité du problème du surdéveloppement, elle participe à l'action de l'ensemble des groupes de la région de Malville.
Pour tous contacts : Groupe écologique, 89 rue de la Libralia 38 Bourgoin-Jallieu

COOP BIO DOMENE Le groupe Domene et Environs de l'Association loi 1901 «Clef des Champs» poursuit ses activités : information sur la nourriture biologique, approvisionnement en produits sains.
Toute personne intéressée est bienvenue à la prochaine réunion le mercredi 15 février, 20 h 30, mairie de Domene.
Contact : Roger Marciau, Venon la Ville 38610 Gières.

«POUR CONTINUER Jardin - petits élevages, tissage, vie avec les enfants sans école, accueil des psychiatriés, nous cherchons à louer une maison et du terrain en zone agricole région Volron.
Nous cherchons aussi à rencontrer des gens sensibles à nos projets, des lecteurs et «pratiquants» en écologie»
Ecrire : Cécile et Jacques Mangeot, chez Michèle Clavel, Bourgvoisieux D1 38340 Voireppe

ECOLOGIE 78 ISERE (5^e circonscription) Soutien financier : François Bonhart ou Mireille Monchamp, Crédit agricole mutuel, Vienne 12145750000
Pour tous contacts : MERA-Vienne, MJC qual Riondet 38200 Vienne.

LE GROUPE DES AMIS DE LA TERRE Organise une rencontre avec Philippe Simonnot qui a publié «Les nucléocrates» (P.U. de Grenoble), vendredi 10 février, 20 h 30, salle 150, à Villeneuve de Grenoble.

ECOLOGIE ET AUTOGESTION 3^e circ. de l'Isère. Vendredi 10 février, 20 h, à la salle de réunion rue du Dauphiné à Seyssins plaines et en attendant en contactant :
- François Natchey, Les Côtes 38360 Sassenage, Tél. 88.40.71
- René Frank, 199 av. de Grenoble à Seyssins 38170 Seyssinet Pariset. Tél. 21.50.26
- Marcel Deglasne, 58 rue du Vercors 38170 Seyssinet Pariset
- Jean-Pierre Brès, 44 le Piolet 38350 La Mure
- Huguette Ducros, Villa Brisevent 38760 Varces. Tél. 97.81.55

En plus il faut de l'argent pour financer l'inscription de la candidature. Là aussi vous pouvez nous aider en envoyant vos dons à Marie-France Barbier, CCP 31280 H Grenoble

STEVE WARING ET FILM Jeudi 9 février, faculté des lettres, Bd Gergovia, à 21 h, le CLAC-ECO-I présente le film «Condamnés à réüssir» et Steve Waring et le marvelous Band (jazz folk).
Ceux qui veulent passer le film «Condam-

62

AMNESTY INTERNATIONAL Vous invite à la projection de «Chilli» et «contre-censure au Cameroun» le mercredi 22 février, 20 h 30 au théâtre municipal de Calais. La projection de ces deux films sera suivie d'un débat sur les violations des droits de l'homme dans le monde.
Entrée gratuite.
A.I., groupe d'adoption de Calais, c/o J.P. Thery, Nieuilles-les-Andres 62510 Andres. Tél. 35.43.55

63

EDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS Cherche une fille sensibilisée par les problèmes d'éducation et aimant les enfants, prête à travailler dans une petite crèche sauvage à la campagne dans la région de Clermont Ferrand
Contactez B. Mazuel HLM n° 17 C Grde allée de Pré Monsieur 63260 Aigueperse

64

LE BARRAGE DE VILLEREST Animation le

dimanche 19 février, 15 h, Salle Beauséjour à Pamisnières.
Un film, «Mon nom est Villereest», un débat, une exposition.
Invitez vos copains.
Organisation du comité de défense des gorges de la Loire, comité agricole contre le barrage, C.C.J.A. du canton de Pamisnières, groupe objection en monde rural.

LE CLAQUE GALOCHE Samedi 11 février 21 h, au bal folk à Salt en Donzy.
Organisé par le collectif Ecologie-autogestion de la 6^e et 7^e circ. (Forez-Charolais).

44

COLLOQUE ECOLOGIE 44 «L'impasse nucléaire et ses alternatives», les 11 et 12 février à Nantes, bourse du travail, rue Arsène Leloup.
Thèmes abordés : aspects principalement techniques, les luttes au Pellerin, les conditions de travail dans le nucléaire, les problèmes économiques et politiques du nucléaire, les alternatives au nucléaire.

Avec la participation de travailleurs de La Hague, de membres du GSIEN, de membres du comité de défense du Pellerin, d'architectes de la région nantaise, etc.
Ce colloque est organisé sous la seule responsabilité du mouvement Ecologie 44 qui a invité à ce débat toutes les organisations susceptibles d'être intéressées par ce colloque (syndicats, partis politiques, organisations du cadre de vie, de consommateurs, de la famille...) ainsi que la presse.

Soutien à la lutte et à l'expression du mouvement. Ecologie 44, mentionner première ou 8^e circ., 32 quai Malakoff 44000 Nantes
Réunion générale : lundi 13 février à 20 h 30, 32 quai Malakoff.
N° de compte BPBA, 58019020304, Nante Pont du Cens.

51

A CHALONS/MARNE Le 11 février à 20 h, salle des fêtes, débat public avec M. Lallienne du GSIEN.
Organisation par le collectif Châlonnais d'information nucléaire, c/o G. Bonnet, 20bis rue du 8 mai 51000 Chalons/Marne.

54

ADRESSE DU FRONT AUTOGESTIONNAIRE 54 rue de la Hache 54000 Nancy.
Soutien financier : compte bancaire Société générale 5-017117-3 Nancy-Perpectives (libeller à l'ordre de Maryse Tommasini)

59

«RIEN NE VA PLUS, TOUT VA BIEN !» Février, il fait beau et les grandes vacances ne sont pas si loin. Nous, on fait un camp de bûcherons pas ordinaire. Mis à part le bûcheronnage qui est l'activité de base du camp, on vit dans la forêt (en Lorraine) en la découvrant. Cela nous permet d'aboutir selon chacun à un équilibre spirituel et mental. Bien entendu les chefs ont été fous à la porte, chacun se prend en mains.
Ecrire à : Frédérique Mathieu, 17 rue de Nancy 54280 Brin/Saillie. Tél. (28) 26.62.76 ou à Catherine Rouhling, 63 rue de Verdun 54110 Dombasle. Tél. (28) 48.25.59

59

RADIO Après l'écllosion de nouvelles radios libres, des écologistes lillois tiennent à vous faire part de la naissance d'une nouvelle radio : «Qu'elle était verte ma radio»
Elle est animée par les Amis de la Terre de Lille, a émis déjà deux fois, et émettra régulièrement tous les mardis soirs, de 19 h 30 à 20 h, sur 99.5 MHz.
Elle veut affirmer par sa présence sur les ondes, le droit à l'expression de tous. D'autre part, à l'heure où beaucoup taient ou masquent les problèmes d'environnement, les problèmes des quartiers, les problèmes de notre vie, un tel mode d'expression paraît indispensable.
Pour contact : A.T. Lille, 51 rue de Gand 59000 Lille. Soutien : CCP 96124C Lille. Tél. (20) 52.90.25

60

GROUPE ECOLOGIQUE DU NOYONNAIS La prochaine réunion aura lieu le jeudi 9 février, 18 h, à la maison des jeunes-Maison pour tous de Noyon.
G.E.N., B.P. 13 60400 Noyon.

62

PROJECTION REUNION DEBAT «Le nucléaire c'est quoi ?»
- vendredi 10 février à Auvers/Oise (60), club des jeunes à 20 h 30

62

AMNESTY INTERNATIONAL Vous invite à la projection de «Chilli» et «contre-censure au Cameroun» le mercredi 22 février, 20 h 30 au théâtre municipal de Calais. La projection de ces deux films sera suivie d'un débat sur les violations des droits de l'homme dans le monde.
Entrée gratuite.
A.I., groupe d'adoption de Calais, c/o J.P. Thery, Nieuilles-les-Andres 62510 Andres. Tél. 35.43.55

63

EDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS Cherche une fille sensibilisée par les problèmes d'éducation et aimant les enfants, prête à travailler dans une petite crèche sauvage à la campagne dans la région de Clermont Ferrand
Contactez B. Mazuel HLM n° 17 C Grde allée de Pré Monsieur 63260 Aigueperse

63

STEVE WARING ET FILM Jeudi 9 février, faculté des lettres, Bd Gergovia, à 21 h, le CLAC-ECO-I présente le film «Condamnés à réüssir» et Steve Waring et le marvelous Band (jazz folk).
Ceux qui veulent passer le film «Condam-

64

LE BARRAGE DE VILLEREST Animation le

nés à réüssir» peuvent s'adresser au CLAC-ECO-I, 6 rue de la Michodière 63000 Clermont-Ferrand.

68

FESTIVAL DU FILM ANTINUCLEAIRE A Cernay le 18 février de 14 à 23 h.

Programme :
- 14 h, «Condamnés à réüssir» + débat.
- 15 h 40, «Voyage dans les centrales de la Terre» + débat.
- 17 h 20, «Lieber heute aktiv als morgen radioaktiv» + débat.
- 19 h, pause.
- 19 h 45, à l'écoute de Radio Verte Fessenheim sur 101 MHz (UKW)
- 20 h 30, «Voyage dans les centrales de la Terre» + débat.
- 22 h, projection d'un des films de l'après-midi, selon la demande.
- 18 h 40, «Le testament de Seattle».
Débats animés par Solange Femex et Pierre Kœhl, et François Joseph du CNRS à Strasbourg.
Au cercle familial, rue de Thann.

69

ARABE ET CONNAISSANCE DE L'IMMIGRATION MAGHREBINE L'A.C.F.A.L., la CIMADE-Lyon, et Accueil et Rencontre, organise une session intensive d'arabe maghrébin moderne, et de connaissance de l'immigration maghrébine au mois de juillet.
Pour tous renseignements : A.C.F.A.L., 68 rue Rachais 69007 Lyon. Tél. (78) 72.98.58

REUNIONS DU COLLECTIF ECOLOGIE 78 De Villeurbanne (6^e circonscription du Rhône), candidat : J. Brière, suppléant G. Nicaise, au centre culturel occuménique, 39 rue Courleille, Villeurbanne, les vendredis 10 février, 17 février et 3 mars à 20 h 30. Soutien financier : CCP A. Bilbaut, 525832 E Lyon.

LE GROUPE FAIRE Association d'éducation permanente agréée par le Secrétariat à la Jeunesse propose des stages organisés par le centre de développement sensoriel du Fond'Aigues.
Renseignements : Le Fond'Aigues, Bagnols 69620 Le Bois d'Oingt. Tél. 70.70.39

71

ANIMATION CINEMA A MARCIGNY L'association Marcynéma a pour vocation de susciter des manifestations cinématographiques en particulier en milieu rural et d'aider autant que c'est possible des initiatives ayant ce but. Pour cela, on peut fournir des renseignements sur des films, le moyen de les obtenir, etc. (environ 2000 films répertoriés) mais aussi mettre bénévolement une équipe au service des gens qui veulent faire quelque chose. Quant à la salle, il est possible d'utiliser celle de Marcynéma (location à la journée : 150 F). Marcynéma, c/o Paul Jeunet, rue Jean Moulin 42530 Regny.

75

PAPA EMORINE De Lourmand, agriculteur dont les terrains vont être coupés en deux par le passage du TurboTrain, a eu la bonne idée de demander à être payé du terrain pris avant les travaux, à un chauffeur de bull-dozier qui commençait à le débroussailler. Celui-ci (sans doute surpris !) fit la sourde oreille et continua sur sa grosse machine. Mais il s'arrêta net et fit demi-tour quand il vit Papa Emorine le menacer avec un marteau de démolir la pompe à injection de l'engin.
Depuis (ça fait dix jours), il n'a revu personne.
Allez le voir ! Il n'est pas au bout de ses peines : les entreprises chargées de construire le super-train avancent «en pointillés», c'est-à-dire en sautant les points de résistance, ce qui accule, à la longue, les «anti-progrès» à la vente.

ECOLOGIE 78 PARIS 13^e Réunion tous les mardis soirs à 20 h 30, cité fleurie 75013 Paris. Tél. 331.22.74
Permanence tous les samedis de 14 à 18 h.

UNE BRADERIE DE FRIPES Sera organisée par Amnesty International pour financer ses groupes de lutte contre les atteintes à l'intégrité de l'homme.
Elle aura lieu à Z. Voyages, 13 rue du Vert Bois 75003 Paris (M^e République ou Arts et Métiers), jeudi 16 et vendredi 17 février, de 17 à 20 h et samedi 18 et 19 février de 10 à 20 h.

POUR OU CONTRE L'ELECTRO-NUCLEAIRE Avec M. Banal, directeur à la direction générale d'EDF, J.Y. Guézennec, ingénieur au CEA, P. Samuël, professeur à Paris-Sud et B. Lalonde des Amis de la Terre de Paris. Conférence publique organisée par l'Union rationaliste, le mercredi 15 février au 1 rue Guy-de-la-Brosse, Université Paris-VII, amphithéâtre 2-75005 Paris.
Renseignements : Union Rationaliste, 16 rue de l'Ecole Polytechnique 75005 Paris. Permanence tous les jours de 10 à 13 h et de 14 à 18 h, sauf samedi et dimanche. Tél. 633.03.50

SPECTACLE Au Théâtre Paris-Nord, 16 rue Georges Agutte 75018 Paris :
- Sarah Bernhardt, du 14 février au 19 mars, 20 h 30

SPECTACLES (SUITE) Le Héros National, avec Rufus, Rosalie et la vieille valise, en alternance avec Bernard Haller
Au Palais des Arts, 325 rue St Martin 75003 Paris. Tél. 272.82.98 du 7 au 12 et du 21 au 26 février et du 7 au 12 et du 21 au 26 mars, à 20 h 45 du mardi au dimanche inclus, relâche lundi

HOMMAGE A WOODY GUTHRIE Au Stadium les 23 et 24 février, 21 h.
Stadium, 66 av. d'Ivry 75013 Paris. Tél. 583.11.00

Sur le terrain

annonces

COOP DE PRODUITS BIOS 11* Permanences le mercredi de 16 à 20 h, le jeudi de 16 à 20 h et le samedi de 14 à 17 h. Coopeco, 173 rue de Fg St Antoine 75011 Paris. Tél. 340.79.49

77 LA GRANDE OREILLE, CAFE THEATRE DE DAMMARIE A l'écoute constante des gens, afin de faciliter la rencontre public-artistes, la « Grande Oreille » ouvre son sonotone. Sourds, malentendants et artistes de tout le globe y pointeront le bout du lobe. Ne restez pas sourds à cet appel, venez à l'écoute des artistes de passage à la MJC, Centre Gérard Philippe, 44 allée de la Justice 77190 Dammarie-les-Lys (à côté de Melun). Samedi 18 février à 21 h, Philippe Terrasse et son lobe, Pierre Pinto (chanson), Philippe Safa pour vous faire rire (sketches) et François Lesueur et ses redresseurs d'oreille. Entrée + une consommation : 12 F (adhérents 10 F). Pour tout contact, tél. 437.31.14

78 AUTOGESTIONNAIRES, ECOLOGISTES, ANTINUCLÉAIRES, NON-VIOLENTS De Buc, Chateaufort, Jouy, Guyancourt, Les Loges, Montigny, Toussus, Vélizy, Viroflay, Versailles Sud et Ouest. Examineront ensemble que dire dans l'élection 6^e circonscription. Venez le jeudi 9 février, 21 h, centre Huit, salle verte, 8 rue de la porte de Buc 78000 Versailles.

UNE AUTRE VIE Animation au centre Léo Lagrange : - Vendredi 10 février, 20 h 45, Café Théâtre avec Patrick Font et Philippe Val (12F) - Samedi 11, films de 14 à 18 h, «Malville Etat de Siège» et «Gardarem lou Larzac». Débat à 20 h 45 : «l'An '01». (au centre Alpha à 18 h, film sur l'eau et la pollution) - expositions : Défense du bois de Verneuil le nucléaire, les femmes, environnement, les communautés, la civilisation, vaccinations, Larzac, et militarisation. Centre d'Animation Léo Lagrange, 83 rue A. Briand 78130 Les Mureaux Tél 474 20 07.

PROJECTION REUNION DEBAT «Le nucléaire c'est quoi ?» - jeudi 16 février, Les Mureaux (78), salle S.R.V., 20 h 30 (rencontre M.R.G. Ecologie 78) - vendredi 17 février, Chatou (78). Pour tous renseignements ou location de ce montage, contacter le CANE de Meulan 14 chemin des Sarrasins 78250 Meulan. Tél. 474.22.85 et 474.23.25. Réunions tous les lundis à 20 h 30

LE CAN DE ST GERMAIN EN LAYE Organise une soirée information débat le lundi 13 février, 20 h 45, à la MJC de St Germain sur le thème «Les énergies nouvelles dans le cadre d'une société nouvelle». Animateur M. Courège, directeur de recherches au CNRS.

80 LE PET Petit journal de contre-info du groupe anarchiste d'Amiens, fait à Abbeville. Envoyez vos productions (textes, dessins, etc.) au Pet B.P. 169 80104 Abbeville Cedex.

82 OUFFES BIO Je viens d'aménager à Lafrançaise et j'aimerais former ou m'intégrer dans un groupe écologique pour faire une coopérative de produits biologiques, et envisager d'autres actions. Jean-Jacques Mignot, 55 rue Mary Lafon 82130 Lafrançaise.

SIX HEURES D'ANIMATION sur le nucléaire organisées par le CAN de Montauban et par le Club-Nature. A partir de 18 h, forums sur la santé, l'autoréduction 15 % EDF, la forêt de Montech, la centrale de Golfech. A 21 h projection-débat avec le film «Nucléaire danger immédiat». Cela se déroulera à l'ancien collège. (NDLR : regardez les murs pour la date !!)

ASSEMBLEE GENERALE DU FRONT AUTOGESTIONNAIRE Pour la 1^{re} et 2^e circonscription, vendredi 10 février, 20 h 30, 3 rue de la Mandoune 82000 Montauban.

SOLAIRE Qui veut bien nous montrer son chauffe-eau solaire dans la région de Lauzerte. Ce serait pour des gens intéressés par la possible installation d'un tel appareil chez nous. Pour contact : Patrick Van Mieuwenhuyse, la Pistoule 82110 Lauzerte.

83 ECOLOGIE 78 2^e CIRCONSCRIPTION Tous les militants rencontrés lors de nos réunions et ceux qui n'ont pu y assister, sont conviés le dimanche 12 février, 16 h, à la salle des fêtes de Grimaud, immeuble Beausoleil. Une conférence de presse suivra à l'intention des journalistes. Ceux qui veulent soutenir financièrement peuvent le faire en versant à Guy Demange, CCP Marseille 5253 Z, Ecologie 78, plan de la Tour 83120 Ste Maxime. Pour tous contacts : téléphoner ou écrire à Bruno Teyssonnières, 12 place de la mairie 83310 Cogolin. Tél. (94) 43.40.82

84 LE COMITE ECOLOGIQUE D'AVIGNON Tient une permanence sur l'énergie solaire et les autres énergies douces à la librairie «La mémoire populaire», 70 rue Bonneterie 84000 Avignon, tous les lundis de 17 h à 19 h

UN FRONT AUTOGESTIONNAIRE Ecologiste et provençal a été constitué pour

préparer les élections de mars. Les associations le composant sont : le MDPL, le MAN, L'ARPO, le PSU et le comité éco. *Un appel est fait aux individus et groupes qui veulent aider et participer. Permanence le jeudi de 18 à 20 h, 12 rue Paul Sain 84000 Avignon. Soutien financier, Jean Molinier, CCP Toulouse 180060 V (mentionner «front»)

88 DESIRERAIS PRENDRE CONTACT Avec écologistes, anarchistes ou non-violents du secteur Le Thillot, Remiremont, Gérardmer en vue de se retrouver pour discuter sur l'établissement d'un groupement (j'ai déjà un local). Ecrire ou téléphoner le samedi matin seulement : Bruno LAURENT, le Syndicat, Bémont 88120 Vagney. Tél. (29) 61.22.50

91 JOURNEE DES CRÉATEURS A la MJC de Ris-Orangis, rue Johnston Reckitt/angle R.N.7, tél. 906.30.95, samedi 11 février de 17 à 24 h. Entrée gratuite. Bar-Buffer vers 17 h. A 21 h, Jacques Blondet (chansons), à 22 h café-théâtre. Alor Latère Cétékoman, «le café d'en face»

NATURE ET VIE Essonne s'agrandit, création d'une seconde coop sur Ste Geneviève des Bois, support d'un groupe écologique pour écolos super-motivés non sectaires. Il nous manque encore quelques «bouffeurs de carottes» pour que la coop puisse démarrer. Téléphoner nombreux au 016.75.86 à toute heure, dans toutes les positions ou passez chez M. et Mme Outrequin 22 rue Boieldieu 91 St Michel / Orge.

92 LE GROUPE TIERS-MONDE 17 De Montrouge organise un week-end de formation Tiers-Monde. Thèmes : Tanzanie, Sahara Occidental, rapports Nord-Sud, action concrète de solidarité. Les 11 et 12 février (14 à 22 h 30 et 9 h 30 à 17 h), MJC de Montrouge, 88 rue Racine. Pour tous renseignements, appeler le 656.88.39

Le week-end est ouvert à tous. Réunion du groupe tous les jeudis à 18 h 30 à la MJC de Montrouge, 88 rue Racine.

FRONT AUTOGESTIONNAIRE Toutes les personnes voulant participer au Front Autogestionnaire sur la circonscription, pendant et après les élections, peuvent venir à la réunion qui se tiendra le jeudi 9 février à 20 h 30, salle de justice de paix, rue du Dr Zamenhof 92500 Rueil.

ANTINUCLÉAIRE En soutien à la lutte contre Super-Phénix, le comité antinucléaire de Montrouge présente un film de fiction qui pourrait devenir une réalité : «La bombe» (Peter Watkins) le jeudi 9 février, 20 h 30, à la librairie La Boulangerie 67 rue de Bagneux 92120 Montrouge.

PROJECTION REUNION DEBAT «Le nucléaire c'est quoi ?» - samedi 11 février, à Colombes (92), centre culturel des fossés Jean, 20 h 30

93 REUNION DEBAT FILM SUR LE NUCLEAIRE Organisée par le Front Autogestionnaire à Villemonble, vendredi 10 février, 20 h 30, ancien centre culturel communal, av. Detouche (près de la poste) 93 Villemonble. Le film sera «Voyages dans les centrales de la Terre».

94 LE FRONT AUTOGESTIONNAIRE Constitué dans le Val-de-Marne dans les communes de Gentilly, Arcueil, Cachan, Kremlin-Bicêtre et Villejuif vous invite à l'occasion de la campagne électorale, à une journée de fêtes et d'ateliers d'expression tels que : marionnettes géantes, caravane vélo, théâtre de rue, musique, etc. sur les thèmes : femmes, nucléaire, autogestion. Venez avec idées, enfants, bouffe, tissus, cartons usagés, peintures, outils, etc. dimanche 12 février de 10 h à la fin de l'après-midi au centre social, 1 allée Pierre de Montreuil à Cachan Front Autogestionnaire, B.P. 16 94250 Gentilly. Soutien financier : Xavier Denecker, CCP 3263445 N La Source

GWENDAL Vendredi 10 février à 21 h salle des fêtes de Créteil (Mont Mesly). Chômeurs, bidasses, femmes enceintes, Amis de la Terre : 15 F. Autres : 20 F. Organisation des A.T. et du centre socio-culturel Albert Doyen, 1 rue Albert Doyen 94000 Créteil

LES COMITES ECOLOGIQUES De la circonscription de St Mandé-Vincennes-Fontenay s/Bois ouvrent une souscription pour le soutien de leur candidature aux élections législatives. Les dons peuvent être adressés ou portés au «Kiosque chez André», 107 av. de Paris 94180 St Mandé (chèques à l'ordre de André Mestre)

FETE DU PSU Organisée le 18 et 19 février par le PSU Val-de-Marne. Nombreux débats : nationalisations, défense, femmes, nucléaire.

LE CAN DE VILLEJUIF Appelle à une réunion publique avec débat le 14 février, salle Léo Hamon (?), derrière le théâtre Romain Rolland 94800 Villejuif (NDLR : pour l'heure, consultez les murs !)

95 LE FRONT AUTOGESTIONNAIRE du Val d'Oise sera présent dans 4 circonscriptions aux législatives. F.A.B.P. n° 40 95260 Beaumont sur Oise. Tel Bernard Roussel 037 28 55.

3 DEBAT SUR NUCLEAIRE ET SOCIETE Le 10 février à Vichy (salle des fêtes) avec la participation demandée des partis politiques. Suite à la soirée exceptionnelle «Nuisance et nucléaire».

4 DIRECTION N+1 Isolé à Manosque, cherche contacts sur la région pour boulot concret en direction de N+1 (théoriciens fumeux s'abstenir). Pierre Pirolet, 1 place des Ormeaux 04100 Manosque.

78 92 93 95

COORDINATION ECOLOGIQUE NORD/OUEST REGION PARISIENNE Une vingtaine de groupes était présente à la réunion du 27 janvier (La Biscotte du Val-d'Oise, collectif éco. Paris, collectif éco. de Beaumont/Oise, Amis de la Terre 95, groupe anarcho-éco d'Argenteuil, groupe éco. MJC d'Épinay-Orgermes, groupe éco. La Garenne-Colombes, groupe anar. d'Asnières-La Boétie, comité d'inf. nucléaire de Colombes, groupe éco. de Houilles, CII Honeywell-Bull/autoréduction, CAN Mantes, CANE Meulan et environs, CAN Sartrouville, Survivre Maisons-Lafitte, CAN Chatou. Excusé : A.T. Confians Ste Honorine. Assistait aussi à la réunion un représentant de la coordination des CAN Paris.

Tous les groupes lancent un appel pressant à ceux qui ne se sont pas encore manifestés, pour participer à la réunion de la coordination de la NORP, vendredi 10 février, 21 h, MJC de Houilles. En effet, l'éventualité d'une nouvelle manifestation contre le projet de centrale nucléaire à Achères a été évoquée. Cette manifestation aurait lieu, soit une semaine avant les élections, soit une ou deux semaines après. La décision sera prise le 10 février. Appel à tous ! Contact : J.P. Favris, 37 rue Sœur Angèle 95210 St Gratien.



«L'HOMME ET L'ANIMAL» Réflexion sur la condition animale, dimanche 19 février, maison de la culture de Namur (av. Golenvaux). De 9 h 30 à 12 h 30 : la chasse, la sauvegarde des espèces. De 14 h 30 à 17 h 30, la vivisection, l'élevage industriel. Avec J.J. Barloy, le Dr Lemaï, Roland Libois, M. Guillaume, M. Deschamps. Projection de films. Participation : 150 F belges la journée, 100 F belges la demi-journée. Les inscriptions sont à verser sur le compte des Amis de la Terre-écologie-Namur N°068063645060

TOURNEE DE JEAN GOSS Voici les dates de passage de Jean Goss dans les villes de France en février :

- 11 et 12 : Alençon, rencontres. Contact : Mme Benoit, 206 av. Gal Leclerc 61000 Alençon. Tél. (34) 26.14.89
- 13 au 19 : Caen : Semaine de la non-violence. Contact : Marie-Noëlle Gaudard, esplanade du Sépulcre 14000 Caen. Tél. (31) 61.83.67
- 20 au 23, Gap : rencontres et conférences. Contact : Abbé Peurois, St Jean de Nicolas 05260 Chabottes. Tél. (92) 55.43.99
- 24, Carcassonne : conférences. Contact : Paul-Marie Aveline 11420 Belpech
- 25 et 26, Aude : rencontres et séminaire. Contact : Paul et Marie Aveline, «Raissac», Lafarge 11420 Belpech. Tél. (64) 60.50.30

AGRI BIO Du samedi 18 février 14 h au dimanche 19 au soir, Larzac-université populaire organise une rencontre destinée aux agriculteurs et aux personnes intéressées par l'agriculture biologique sur le thème : «Connaissance de la structure et de la vie du sol - fertilisation». Pour tous renseignements s'adresser à Bernard Verdé, Issis 12680 Creissels.

AUTONOMES Pour finir montage vidéo sur le rassemblement des autonomes à Strasbourg, nous cherchons des témoignages et des photos. Ecrire à Collectif Vidéo, 154 rue Oberkampf 75011 Paris.

BAC DEPRIME Qui voudrait bien me prêter des livres de sciences agronomiques, biologiques, économiques et agricoles ainsi que des sujets ? Retour en l'état assuré. Je suis un candidat libre sans argent. D'autre part je cherche un stage chez un maraîcher bio dans le Sud de la France de mars à juin (préstage Nature & Vie) afin d'aider et d'apprendre pour avoir les mains vertes. Merci d'avance. Ecrire à Janlou Albrepsy, 37 rue de Vaugirard 75006 Paris.

FEUILLARDIER Dans le N°193 nous avons donné une adresse d'un feuillardier disposé à communiquer gratuitement son savoir à quelques jeunes. Cette adresse était inexacte. Voici la bonne : François Tricard, feuillardier, la pélagérie, Cussac 87150 Oradour/Vayres

BOUCS A vendre pour reproduction (mais pas pour la boucherie) jeunes boucs alpins motté et cornu issus de bonne origine (leurs mères sont inscrites à l'UPRA). Prix raisonnable. Colette Sicard, le Mont, St Sulpice 58270 St Benin d'Azy. Tél 16 (86) 58.62.22

COMMUNAUTE ET ENFANTS Ceux et celles, travailleurs sociaux, instituteurs et tuteurs, non satisfaits de leur travail actuel et prêts à se lancer dans un projet communautaire d'accueil d'enfants dans et hors les «normes» : «débiles», «cas sociaux», «handicapés», contactez très vite Jean-Marc Weber, IPTP, place Lafitte 27160 Breteuil/Itton

ENERGIES DOUCES «Nous cherchons des témoignages de réalisations concrètes sur les énergies douces (éolienne, énergie hydraulique, solaire, etc...) en vue de constituer un dossier. Ecrire à C.J.P.N.V. La Clapère 66230 Prats de Mollo. Tél. (68) 39.70.65

POUR JACQUES On voudrait des adresses de paysans ou de communautés «exploitantes» un troupeau de moutons le plus naturellement possible. C'est pour pouvoir y travailler à sa sortie de son école de berger. Ecrire au journal qui transmettra.

QUI POURRAIT NOUS PRETER (gratuit ou pas) un montage diapos sur l'agriculture bio ? Groupe d'action écologique sur les législatives, c/o Bruno Lebecq, 3bis rue du capitaine Faure 25000 Besançon.

REFUS DE L'ISOLEMENT Si vous avez des envies de retour à la terre, sans abandonner les luttes (écologie, antinucléaire, antigaspillage, anti...) et en même temps en refusant l'isolement (village communautaire ou quelques maisonnettes actives dans un village faites-nous signe rapidement). Nous tenterons de vous rencontrer. Joël Munnier/Monique Vattier, rue Apollo XI (entrée J) 61230 Gacé. Tél. (33) 35.51.24

POUR JEAN-PAUL «Je n'ai pas de sécu, d'allots. Je vis seul avec ma gamine de quatre ans. Pas d'aide sociale. Je cherche un boulot à domicile. Je peux faire un stage de mise au courant. Je connais d'autres gens que ça peut intéresser.» Ecrire au journal qui transmettra.

STAND DE L'APRI Au Salon du Mieux-Vivre «Marjolaine». Sur celui-ci, je suis prêt à accueillir tous documents que les groupes anti-nucléaires seraient susceptibles de vouloir diffuser : cartes, autocollants, brochures... La Hague, Creys-Malville.

Brault et St Louis, enfin tous. Prenez contact avec moi en temps voulu, et donnez-moi tous renseignements. Le salon a lieu du 11 au 19 mars. Pierre Cuesta, 51 Ile Fanac 94340 Joinville-le-pont.

2^e FESTIVAL DU FILM ECOLOGIQUE Toutes les séances ont lieu à la maison de la culture, 4 rue Paul Claudel 38100 Grenoble. Tél. 25.05.45
Programme :
- samedi 11 février, les 3 films primés au 1^{er} festival de spéléologie au Vercors en 77
- dimanche 12, 17 h, petite salle cinémathèque, «La magie verte»
- mardi 14, 20 h 30, Grande salle, «Lettre paysanne»
- dimanche 19, 17 h, cinémathèque, «La femme des Andes»
- dimanche 26, 17 h, cinémathèque, «Bwana Toshi»
Renseignements : FRAPNA, 22 rue St Laurent 38000 Grenoble. Tél. 42.57.32

TISANES AU MOULIN Le Moulin de Manas (cf GO/CNV n°178) vous propose :
- Thym de Provence (cueilli entre 400 et 900m d'altitude). Le kg 100,00 F ; 500g 50,00 F
- Tilleul, le kg 160,00 F ; 500g 80,00 F
- Frêne, le kg 70,00 F ; 500g 35,00 F (sur commande, les 500g peuvent être conditionnés en 5 paquets de 100g)
Au fil des saisons, nous aurons d'autres plantes à votre disposition. Libérez vos chèques à l'ordre des Amis du Moulin de Manas. La clef sur la Porte, Le Moulin, 26160 Manas. Tél. (75) 90.12.31
Nos prix s'entendent toutes taxes comprises et port compris.

RENCONTRE ELUS - ANIMATEURS CULTURELS Le dimanche 12 février, 9 h, à la maison des jeunes et de la culture du Théâtre des Deux Portes, 9 rue Montecristo 75020 Paris.
A l'ordre du jour : le statut de l'animateur, les structures d'animation, création et diffusion, gratuité, bénévolat. Organisé par la fédération des Elus Autogestionnaires, 31 rue Decres 75014 Paris.

LE MAN Lance une souscription nationale pour son journal «Non-Violence politique». MAN, 20 rue de Dévidet 45200 Montargis. CCP 7185A La Source (préciser «souscription»). Pour s'abonner ou abonner des amis, un an 40 F, même adresse, même CCP.

RESEAUX FRATERNELS Si vous souhaitez hâter la venue d'une Ere Nouvelle basée sur la fraternité et non sur l'intérêt, participez à nos réseaux fraternels pratiques. L'entraide peut prendre la forme d'une participation financière mensuelle volontaire pour couvrir les frais, de services divers (travaux manuels, usage d'une voiture, hébergement, usage d'équipements, connaissances techniques, services professionnels gratuits, etc.), de temps pour la diffusion de ce message.

Chacun peut bénéficier de tout un ensemble de services gratuits, et participer à la libération du «territoire» relationnel de l'emprise du mercantilisme et de l'esprit de gain, en lui substituant celui de service au prochain. Ecrivez-nous en spécifiant ce que vous pouvez contribuer et vous recevrez par la suite une liste de services gratuits ainsi libérés. Faites-nous savoir si vous êtes intéressés par nos rencontres hebdomadaires d'études sur l'Ere Nouvelle, suivies d'activités sociales et récréatives. Ere Nouvelle, B.P. 271 13000 Aix-en-Provence Cedex.

SUPER-PHOLIX AIDEZ-NOUS ÇA URGE !

Comme signalé dernièrement, «Super-Pholix», le journal des comités Malville, passe actuellement un mauvais quart d'heure ! Ses finances sont dangereusement compromises par une diffusion qui marque sérieusement le pas et des abonnements qui stagnent. Si vous souhaitez que Super-Pho continue à paraître, nous vous suggérons - alors qu'il en est encore temps - de nous aider à relancer la diffusion et surtout à tripler notre nombre d'abonnés (de 1000 à 3000), seule solution susceptible de nous sortir durablement de l'ornière.

Prix des abonnements : 25 F les 10 numéros, 50 F et plus pour soutien, les 20 numéros. Diffusion : 22 F les 10 exemplaires. S'adresser à Georges David, Le Poulet 01680 Lhuis.

Le numéro 19 est mal imprimé tout sorti. Au sommaire : les derniers problèmes techniques de Super-Phœnix, le programme d'action des comités Malville, les législatives, nouvelles locales, les déchets radio-actifs, etc. Prix 3 F à l'unité, 22 F les dix exemplaires.



si la politique c'est ça :



alors, vive «l'apolitisme» écologique

D'habitude, en écrivant, je m'adresse aux lecteurs de cet hebdomadaire. Pour une fois, excusez-moi les amis, je vais parler aux autres, aux bornés que cela arrange bien, dans la frénésie qui les pousse vers le pouvoir, de nous marginaliser pour ne pas avoir à entendre les vérités (gênantes en période électorale) que nous leur gueulons dans les oreilles depuis des années et dont ils ont feint, en d'autres temps où cela servait leur démagogie tâtonnante, d'être proches.

Ceux, par exemple, qui écrivent (1): «... Nous ne pouvons dire que notre désaccord fondamental avec la tactique électorale choisie par les porte-parole d'Ecologie 78. La prétendue neutralité dans laquelle ils voudraient se maintenir ne peut qu'exprimer leur incapacité à faire eux-mêmes un choix politique et cohérent».

Ou ceux qui, comme André Vianès, candidat socialiste rencontré récemment à Lyon (2), nous envoient à la figure leurs jugements sommaires: « Vos attaques verbales s'adressent plus à la gauche qu'à la droite, on dirait que vous voulez nous descendre face à la droite ». Ou bien: « C'est un chantage qu'Ecologie 78 a tenté d'exercer sur nous avec la question de l'énergie nucléaire: alliance avec nous à la seule condition que nous nous prononcions contre le nucléaire. Un chantage ».

J'ai à peine commencé d'écrire ce papier que déjà les bras m'en tombent et que j'ai envie d'arrêter. Perdre son temps à répondre encore à ce médiocre niveau-là! Répéter et répéter sans cesse les mêmes choses!...

Enfin, une fois de plus, allons-y... La question du chantage, d'abord. Je veux bien l'admettre, laisser entendre que des voix écologiques auraient pu se reporter sur une gauche ayant fermement pris position contre l'énergie nucléaire et la force de frappe, c'était une forme de chantage. Si vous voulez. Les mots ne nous font pas peur. Nous avons peur de bien autre chose. Du nucléaire, par exemple. Et d'une gauche au pouvoir avec la gestion de l'énergie nucléaire, des surgénérateurs que la logique du programme énergétique français ne manquera pas de pousser à juger indispensable après un court moratoire purement formel, obligée, cette gauche, de nourrir les centrales et surgénérateurs, d'entretenir le cercle vicieux de l'industrialisation gigantesque, du centralisme, de l'exploitation du prolétariat, de la haute surveillance policière exigés par une société régie par l'énergie nucléaire, et obligée par là, cette même gauche, de se renier, de renier les espoirs qu'une majorité mal informée aurait placés en elle.

Chantage de notre part, cet appel à la raison? Soit. Comme ce serait un chantage de crier à un ami au bord du gouffre: « Si tu tombes, tu te tues et je te préviens, je ne sauterai pas avec toi! ».

Encore une fois, si la gauche décide de sauter malgré nos objurgations, si elle renonce à prendre en compte le refus populaire (60 000 personnes à Malville le 31 juillet 1977) du choix nucléaire, c'est le problème de la gauche, pas celui des écologistes qui, pour cela et pour d'autres raisons, refuseront de lui faire une confiance aveugle à travers l'aval d'un bulletin de vote jeté dans l'urne sans condition.

Quant à notre «prétendue neutralité», d'où sort-elle celle-là? Du même panier à malices que nos «attaques plus fréquentes envers la gauche qu'envers la droite»? ... Pour vous, amis du MAN, bien que l'espoir vous titille de participer à un pouvoir, de sortir de ce que vos nouveaux camarades vous ont appris à considérer comme une marge dans laquelle la promiscuité avec notre radicalisme pourrait gêner votre neuve ambition, pour vous qui vous êtes tout de même souvent trouvés à nos côtés dans la lutte (oh! du bout des doigts, certes; je me souviens de votre communiqué au lendemain de Malville, il disait en substance: «notre manifestation à nous s'est déroulée sans incidents»; nos morts, nos blessés, n'étaient pas vos morts, vos blessés, vous aviez les mains propres...) pour vous, écrivez de notre «neutralité», de notre «apolitisme». Je pense que cela relève plus de la malhonnêteté que de la bêtise. Vous connaissez nos champs de bataille depuis que le mouvement écologique a quelque réalité en France: c'est Fessenheim, c'est Bugey, c'est Braud saint Louis, c'est le Pélerin, c'est Malville, contre l'énergie nucléaire, clef de voûte de l'économie capitaliste; c'est le Larzac, c'est Canjuers, c'est Fontevault, contre l'armée internationale au service des multinationales contre le peuple; j'en oublie; mais chaque fois, chaque lutte spécifique s'accompagne d'une teinture «*volem vivre al pais*» contre l'Etat et ses abus. Prétendez-vous ne pas voir notre cohérence et notre clair choix politique?

Ce qui vous déroute, c'est que la politique, nous la prenons à bras le corps tandis que d'autres se contentent de la baver dans des micros. Vous en êtes encore, par ailleurs, au dilemme droite-gauche, à la délégation de pouvoir par image interposée, gueule de Mitterrand contre gueule de Giscard, gueule de Marchais contre gueule de Chirac et vous choisissez dans la galerie de portraits comme on choisit un bibelot pour le poser sur la cheminée. Symbole contre symbole, alors qu'il s'agit de la vie.

Jamais je n'oublierai: Poleyrieu, 31 juillet, 17 heures, chez Josyane... Nous sommes trempés jusqu'à l'os. Nos larmes rejoignent la boue sur nos vêtements, nous avons vu passer Michel, le sang de Michel, la chair déchiquetée de Michel nous avons appris la mort de Vital, nous savons aussi que plusieurs CRS ont été blessés. Des messieurs en gabardines beiges impeccables, cravates, entrent, la mine compassée. Nous pensons tous «Les

RG!». Non. C'est Monsieur Mermaz, socialiste, et ses collègues. Ceux à qui, la veille au matin, à Courtenay, Gébé avait crié: «Vous n'avez pas le droit de rester indifférents à la demande de la foule de la rejoindre dans la lutte anti-nucléaire. C'est de la non assistance à personne en danger!...». Pas gênés, ils viennent ramasser les morceaux. Une heure plus tard, ils donneront une conférence de presse à Morestel, récupérant l'affaire d'un vaste mouvement du bras! Qui avait «fait de la politique» ce jour-là? Eux à l'abri chez eux, cravate nouée? Ou nous, débraillés, douloureux dans la boue et la fumée des grenades que le pouvoir de droite, notre ennemi commun, envoyait sur des gamins armés de lance-pierres... Si nous déclarions aujourd'hui nos intentions de vote pour ces gabardines cravatées, vous diriez que nous sommes des (bons) politiques, alors que si nous continuons à nous bagarrer physiquement contre superphénix en sachant que ce ne sont pas ceux-là qui nous aideront, nous sommes des (vilains) apolitiques! Quelle logique! Quelle rigueur! Quelle cohérence et quelle clarté, en effet!

parole représentatif de votre parti je vous considère donc. Tout chez vous, depuis votre langage, choix des mots et diction, jusqu'au soyeux de vos rideaux, gueule de mépris, de reniement du peuple et de sa réalité. Encaqué dans votre complet prince-de-galles trois pièces, le cul calé dans votre fauteuil ancien, entouré du luxueusement aristocratique mobilier dont vous avez su meubler votre foyer, la tête pleine du contenu des livres qui ornent vos étagères, que pouvez-vous savoir, même intuitivement, du peuple que vous prétendez représenter et qui, du jour où vous serez élu, n'aura plus le droit à la parole, puisque vous serez là pour parler en son nom, dûment mandaté et décidé à vous défendre par police interposée (la question de notre copain sur l'insoumission est là pour en témoigner) si par hasard sa vision du bonheur socialiste ne coïncidait pas tout à fait avec la vôtre? Que dévient-elle, à travers votre prisme de nanti, d'homme de pouvoir, la lutte des classes? Ne croyez pas que je tombe dans le panneau de vous dénier le droit à l'esprit révolutionnaire sous prétexte que vous



Si la gauche se sent visée par nos luttes sur le terrain et par nos discours, c'est qu'elle a choisi son camp qui n'est pas le notre et qui la rapproche de notre ennemi de toujours: la droite d'Etat, capitaliste, armée, arbitraire. Oser dire cela aujourd'hui, c'est faire un péché mortel: la gauche a une parade, inattaquable à ses yeux. La gauche se planque derrière la sacro-sainte lutte des classes qu'elle s'est appropriée, qu'elle a prise en otage et qu'elle brandit comme un bouclier de chair devant tous les coups de boutoir. Je pense de nouveau à André Vianès qui nous a reçus si gentiment dans son appartement de l'avenue de Saxe avec sa charmante femme et son délicieux bébé (j'ai compté, dans la pièce ou nous trouvions, 25 objets appartenant au bébé...). Je ne vous fait pas d'attaque personnelle, copain Vianès, mais porte-parole représentatif, vous acceptez d'être pour les électeurs, porte-

êtes né bourgeois. Chez les écologistes aussi, il y a plus d'intellectuels-bourgeois natifs que de manieurs de clé à mollette. Seulement, et notre cohérence se situe là aussi, nous savons que la lutte des classes, elle commence chez nous, dans notre tête, dans nos habitudes de pensées, dans nos conditionnements, dans nos choix quotidiens, dans nos relations à l'autre, dans notre production et notre consommation. Les racines du pouvoir, c'est là d'abord, dans la caboche, que nous cherchons à les traquer. Nous savons que la politique, c'est nous. Notre choix politique, il est clair et s'enquiert chaque jour de cohérence, c'est: vivre la politique. Quand donc vous y mettrez-vous, vous aussi, gens de gauche et auto-gestionnaires beaux parleurs?

Isabelle Cabut

(1) «Non-violence politique», n°1, page 4, signé Jean-Marie Muller.

(2) Voir récit de cette rencontre dans «Charlie-Hebdo» n°337, page 2, signé Cabu. A ne manquer sous aucun prétexte, dans ce même numéro, la «Fresque sordide et purulente» de Gébé, page 3 et 4.